



Michel Pauly et Hérold Pettiau (éd.)

La forêt en Lotharingie médiévale

Der Wald im mittelalterlichen Lotharingien

Actes des 18^{es} Journées Lotharingiennes

Publications de la Section Historique
de l'Institut Grand-Ducal
CXXVII

Publications du CLUDEM 43

Publications
de la
Section Historique
de
l'Institut G.-D. de Luxembourg



VOLUME CXXVII

Publications du CLUDEM, t. 43

2016
IMPRIMERIE PRINTING OSSA NIEDERANVEN
LUXEMBOURG

La forêt en Lotharingie médiévale

Der Wald im mittelalterlichen Lotharingien

Actes des
18^{es} JOURNÉES LOTHARINGIENNES

30-31 octobre 2014
Université du Luxembourg

Luxembourg, t. CXXVII

servés
rand-Ducal

e Humain (Province de
chives de l'État à Arlon,

édités par Michel PAULY et Hérold PETTIAU

Nicolas Schroeder

Sylves et monastères en Lotharingie : imaginaire et matérialité des paysages

Pour des raisons disciplinaires et épistémologiques, l'étude des sylves monastiques médiévales a longtemps été abordée selon deux approches mutuellement exclusives. L'une porte surtout sur les aspects « matériels » de la sylve, dans une perspective « positive » et l'autre s'intéresse plutôt à l'imaginaire de la sylve, dans une perspective « culturelle ». Une conception du paysage qui va au-delà de cette rupture entre le « discours » et son « référent » matériel a émergé récemment. La présente contribution est pensée comme un essai visant à s'inscrire dans cette perspective par la mise en parallèle de récits de fondation de monastères bénédictins rédigés en Lotharingie au x^e siècle et d'analyses de la topographie de sites monastiques situés dans le même espace géographique. À la recherche de correspondances directes entre « idéal » et « matériel » ou la négation de celles-ci, est préférée l'identification d'« accroches » tissant un ensemble de liens complexes entre l'imaginaire monastique de la sylve, la matérialité des paysages, l'appropriation des ressources « naturelles » par les communautés monastiques et les conflits qu'elle entraînait avec d'autres usagers, paysans ou aristocrates.

1. Sylves et monastères entre imaginaire et matérialité

La question du rapport entre moines et sylves a retenu l'attention depuis longtemps et la production historiographique sur ce sujet est abondante¹. La plupart

¹ Je m'en tiendrai à quelques exemples francophones particulièrement explicites, sans aucune prétention d'exhaustivité : MAAS, Walther, *Les moines-défricheurs : études sur les transformations du paysage au Moyen Âge aux confins de la Champagne et de la Lorraine*, Moulins : Imprimerie du Progrès de l'Allier, 1944 ; GENICOT, Léopold, *Donations de villae ou défrichements : les origines du temporel de l'abbaye de Lobbes*, in : *Miscellanea historica in honorem Alberti de Meyer. Universitatis catholicae in oppido lovaniensi iam annos xxv Professoris* (Recueil des travaux d'histoire et de philologie, 3/22), vol. 1, Louvain : Bibliothèque de l'Université, 1946, p. 286-296 ; LE GOFF, Jacques, *Le désert-forêt dans l'Occident médiéval*, in : ID., *L'imaginaire médiéval. Essais*, Paris : Gallimard, 1985, p. 59-75, ici p. 62-65 ; *Les moines et la forêt* (Les Cahiers de Léoncel, 2), s. l., 1986 ; LARREA CONDE, Juan José, *Moines et paysans. Aux origines de la première croissance agraire dans le Haut Aragon (IX^e-X^e siècles)*,

des contributions sur cette thématique peuvent être regroupées en deux courants qui ne communiquent que très peu entre eux. Deux publications en langue anglaise illustrent parfaitement cette partition de la recherche sur le rapport du monachisme médiéval à la sylvie. Dans *Monastic Landscapes*, l'archéologue britannique James Bond s'intéresse à l'impact qu'eurent les communautés monastiques médiévales sur leur environnement². À plus d'une reprise, il montre qu'en tant qu'acteurs seigneuriaux et propriétaires fonciers, les moines participèrent directement ou indirectement à l'exploitation et à la gestion de sylvies et aux « grands défrichements »³. À l'aide de registres, de livres de comptes, de chartes, d'enquêtes archéologiques et de géographie historique, Bond met en évidence que les moines furent des acteurs importants de l'histoire des sylvies médiévales. Un autre point de vue est celui d'Ellen Fenzel Arnold dans *Negotiating the Landscape. Environment and Monastic Identity in the Medieval Ardennes*⁴. Un chapitre de cet ouvrage paru en 2013 est bien consacré à l'économie monastique et à l'impact matériel des moines sur le milieu, mais il reste superficiel si on le compare avec le type d'enquête menée par Bond⁵. Les documents de prédilection de l'historienne américaine sont des écrits hagiographiques et épistolaires. C'est surtout la question de l'imaginaire de la sylvie et de la place que celle-ci prend

in : *Cahiers de civilisation médiévale* 33 (1990), p. 220-239 ; NOËL, René, Moines et nature sauvage dans l'Ardenne du haut Moyen Âge : saint Remacle à Cugnon et à Stavelot-Malmédy, in : DIERKENS, Alain et DUVOSQUEL, Jean-Marie (éd.), *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, Liège : Éditions du Perron, 1991, p. 563-597 ; MERCIER, François, *Des moines dans les bois. Gestions et représentations de la forêt dans les actes de l'abbaye de la Ferté-sur-Grosne de 1113 à 1178*, Mémoire de master, Université Laval, 2008.

² BOND, James, *Monastic Landscapes*, Stroud : The History Press, 2010² [1^{re} éd. 2004]. Voir également, dans une perspective similaire, ASTON, Mick, *Monasteries in the Landscape*, Stroud : Tempus, 2000.

³ BOND, *Monastic Landscapes* (note 2), p. 87-100.

⁴ ARNOLD, Ellen Fenzel, *Negotiating the Landscape. Environment and Monastic Identity in the Medieval Ardennes*, Philadelphie : University of Pennsylvania Press, 2013.

⁵ De manière assez révélatrice, de nombreuses erreurs de localisation toponymique sont accumulées dans l'ouvrage et ce dernier ne développe aucunement la dimension archéologique ou géographique de la problématique. Il est intéressant de constater qu'avec l'approche « culturelle » développée dans ce travail, ces erreurs factuelles et imprécisions ne nuisent pas au propos général. D'un point de vue méthodologique, la possibilité d'écrire une histoire « culturelle » des paysages et de l'environnement largement déconnectée des cadres géographiques et sociaux pose toutefois question. J'ai développé cette argumentation dans mon compte-rendu de l'ouvrage paru dans *Environment and History* 20/1 (2014), p. 165-168. Voir également les remarques de WOLFE, Michael, *Negotiating the Landscape : Environment and Monastic Identity in the Medieval Ardennes*, review no. 1522 (décembre 2013), in : *Reviews in History*, URL : <http://www.history.ac.uk/reviews/review/1522> (consulté le 11 avril 2015).

dans la construction de l'identité. De telles questions sont à peine e

Entre ces deux approches, une documents mis à contribution di d'analyse le sont rarement dans l' listes, des géographes ou des arch du Moyen Âge. D'autre part, des anthropologues et des philosophes l'imaginaire, les représentations, l a suggéré qu'un antagonisme sim nombreux archéologues et anthrop une posture « naturaliste », voyant dans lequel prennent place les activ une perspective « culturaliste », se cognitif ou symbolique de l'espace « naturalismes » et les « culturalisr l'incompréhension⁸. D'un côté, déb qu'à écarter de vaines formules po sur le « réel »⁹. De l'autre côté, c discursive est tout ce à quoi les his Une manière de s'accommoder de c approches¹⁰. Toutefois, au-delà de

⁸ Voir BOISSELLIER, Stéphane et BAE géographiques : un dialogue de sourd (Actes des congrès de la Société des H public, 38), Paris : Publications de l INGOLD, Tim, *The Temporality of t ronment. Essays on Livelihood, Dwe* 2000, p. 189-208, ici, p. 189-190.

⁹ Comparer à ce sujet les remarques de l'ouvrage de Fabrice GUIZARD-DUCI (*11^e-13^e siècle*), Rennes : Presses univ sociétés rurales 37, 2012/1, URL : rurales-2012-1-page-173.htm (consult dans son compte-rendu de l'ouvrage cape (note 4), paru dans le *Journal o*

¹⁰ NOËL, René, Pour une archéologie *L'ambiente vegetale nell'alto medio di studi sull'alto Medioevo, Spoleto sull'alto medioevo*, 37), Spolète : P p. 781-793.

¹¹ Voir, par exemple, FOSSIER, Robert, [1^{re} éd. 2007], p. 190-199. Le grand d

nt être regroupées en deux courants
eux. Deux publications en langue
on de la recherche sur le rapport du
astic Landscapes, l'archéologue bri-
qu'eurent les communautés monas-
plus d'une reprise, il montre qu'en
s fonciers, les moines participèrent
on et à la gestion de sylves et aux
es, de livres de comptes, de chartes,
historique, Bond met en évidence
de l'histoire des sylves médiévales.
enzel Arnold dans *Negotiating the
tivity in the Medieval Ardennes*⁴. Un
consacré à l'économie monastique
eu, mais il reste superficiel si on le
ond⁵. Les documents de prédilection
giographiques et épistolaires. C'est
ve et de la place que celle-ci prend

0), p. 220-239; NOËL, René, Moines
en Âge : saint Remacle à Cugnon et à
UVOSQUEL, Jean-Marie (éd.), *Villes et
Despy*, Liège : Éditions du Perron, 1991,
*ns les bois. Gestions et représentations
-sur-Grosne de 1113 à 1178*, Mémoire
The History Press, 2010² [1^{re} éd. 2004].
re, ASTON, Mick, *Monasteries in the*

00.
ve. *Environment and Monastic Identity*
ersity of Pennsylvania Press, 2013.
erreurs de localisation toponymique
e développe aucunement la dimension
atique. Il est intéressant de constater
ans ce travail, ces erreurs factuelles et
D'un point de vue méthodologique,
» des paysages et de l'environnement
es et sociaux pose toutefois question.
compte-rendu de l'ouvrage paru dans
168. Voir également les remarques de
Environment and Monastic Identity in
embre 2013), in : *Reviews in History*,
/1522 (consulté le 11 avril 2015).

dans la construction de l'identité de la communauté qui a retenu son attention. De telles questions sont à peine envisagées par Bond.

Entre ces deux approches, une tension : les thématiques, les méthodes et les documents mis à contribution divergent. Les spécialistes actifs dans un type d'analyse le sont rarement dans l'autre. On trouve d'un côté des historiens ruralistes, des géographes ou des archéologues en quête des « réalités matérielles » du Moyen Âge. D'autre part, des historiens épaulés par des philologues, des anthropologues et des philosophes s'interrogent sur la place de la sylve dans l'imaginaire, les représentations, les idées ou la culture médiévale⁶. Tim Ingold a suggéré qu'un antagonisme similaire oppose les conceptions du paysage de nombreux archéologues et anthropologues culturels⁷. Les premiers adopteraient une posture « naturaliste », voyant dans le paysage un « cadre » matériel neutre, dans lequel prennent place les activités humaines. Les seconds s'inscriraient dans une perspective « culturaliste », selon laquelle le paysage serait un agencement cognitif ou symbolique de l'espace. Chez les médiévistes, les rapports entre les « naturalismes » et les « culturalismes » relèvent souvent de l'indifférence ou de l'incompréhension⁸. D'un côté, débusquer la citation ou le topos littéraire ne sert qu'à écarter de vaines formules pour chercher à savoir ce que les mots révèlent sur le « réel »⁹. De l'autre côté, ce dernier est réputé insaisissable : la réalité discursive est tout ce à quoi les historiens ont accès et son étude se suffit en soi. Une manière de s'accommoder de cette dichotomie est la juxtaposition des deux approches¹⁰. Toutefois, au-delà de son intérêt indiscutable, un tel basculement

⁶ Voir BOISSELLIER, Stéphane et BARON, Nacima, Sociétés médiévales et approches géographiques : un dialogue de sourds?, in : *Être historien du Moyen Âge au XXI^e siècle* (Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 38), Paris : Publications de la Sorbonne, 2007, p. 163-177, ici p. 166-167.

⁷ INGOLD, Tim, The Temporality of the Landscape, in : *The Perception of the Environment. Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*, Londres ; New York : Routledge, 2000, p. 189-208, ici, p. 189-190.

⁸ Comparer à ce sujet les remarques de Jean-Pierre DEVROEY dans son compte-rendu de l'ouvrage de Fabrice GUIZARD-DUCHAMP, *Les terres du sauvage dans le monde franc (IV^e-IX^e siècle)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009, paru dans *Histoire et sociétés rurales* 37, 2012/1, URL : <http://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2012-1-page-173.htm> (consulté le 24 août 2015) et de Steven VANDERPUTTEN dans son compte-rendu de l'ouvrage d'Ellen Fenzel ARNOLD, *Negotiating the Landscape* (note 4), paru dans le *Journal of Medieval Monastic Studies* 3, 2014, p. 129.

⁹ NOËL, René, Pour une archéologie de la nature dans le Nord de la « Francia », in : *L'ambiente vegetale nell'alto medioevo. 30 marzo - 5 aprile 1989. Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, Spoleto* (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 37), Spolète : Presso la sede del Centro, 1990, p. 763-820, ici p. 781-793.

¹⁰ Voir, par exemple, FOSSIER, Robert, *Ces gens du Moyen Âge*, Paris : Fayard, 2010² [1^{re} éd. 2007], p. 190-199. Le grand historien français décrit la forêt comme « la part

manquablement ces catégories, sans

un exercice peu aisé. Il exige de
stabilis et, plus fondamentalement, la
l'appréhension moderne des milieux
cette perspective a émergé comme
aires. Non sans lien avec des enjeux
ages et l'environnement sont deve-
ce cadre, un nombre croissant de
ons diverses, ont cherché à dépasser
écédemment¹². Des anthropologues
me Guy Di Méo, Pascal Buléon ou
de penser les paysages et l'espace
perspective, les représentations du
discours contribuant à représenter.
ace social, mais la « matérialité des
« accroche » en dehors de l'idéal¹³.
gè, les humains se confronteraient
els du paysage, sans que ceux-ci ne
autres. Par conséquent, il devient
ociétés et les paysages sans séparer
l'idéal du matériel.

der sans un effroi religieux, car tout y
ruits, les bêtes qui y vivent ou qu'on y
nes accrochent le voyageur ; les troncs
achées le guettent : ce sont là les pièges
in, des « témoignages archéologiques
on pour montrer que César, Tacite ou
interprétation » en décrivant la Gaule

Paris : Gallimard, 2005.

phiques et politiques de ce changement
scutés par INGOLD, *The Perception of
dragons*, Bruxelles : Zones sensibles.
étés modernes. *Essai d'anthropologie*
DESCOLA, *Par-delà nature et culture*

e 7) ; DI MÉO, Guy et BULÉON, Pascal,
sociétés, Paris : Armand Colin, 2005.
g der Landschaft. *Einführung in eine*
p. 125-138.

ace social (note 13), p. 111.

Ce projet est également devenu important pour les médiévistes¹⁵. De nouvelles approches ont été développées, qui ont pour ambition de rendre au paysage sa double composante « idéale » et « matérielle ». C'est dans le prolongement de ces travaux que se place le présent article. Il s'agira d'aborder les paysages, plus particulièrement les sylves, entourant plusieurs monastères lotharingiens à l'époque ottonienne, en cherchant à intégrer « imaginaire » et « milieux matériels ». Ces deux pôles seront placés dans un *espace de relation* afin de dépasser les contradictions entre *relativisme nominaliste* et *réalisme de l'intelligible*. Dans un premier temps, je présenterai la façon dont les sites de Saint-Hubert, Stavelot-Malmedy et Lobbes, ainsi que les sylves qui y sont liées, sont évoqués dans deux *vitae* et des *gesta* rédigées en Lotharingie au x^e siècle. Dans un deuxième temps, j'aborderai les sites monastiques de Saint-Hubert, Stavelot-Malmedy et Prüm, ainsi que leurs sylves, dans une perspective matérielle, en portant une attention particulière à la topographie et à l'appropriation des ressources. Dans la troisième étape, j'essayerai d'articuler ces deux approches entre elles. Cette démarche passera par la discussion de sa légitimité méthodologique et de son intérêt.

2. Sites monastiques (*loci*) et sylves dans les récits de quelques auteurs lotharingiens à l'époque ottonienne

Le premier pas de cette enquête consiste en l'analyse de quatre descriptions de sites monastiques lotharingiens (Saint-Hubert, Lobbes, Malmedy et Stavelot)

¹⁵ Excellente discussion théorique chez HOFFMANN, Richard, *An Environmental History of Medieval Europe*, Cambridge : Cambridge University Press, 2014, p. 5-16. Exemples concrets chez HOWE, Nicholas, *The Landscapes of Anglo-Saxon England. Inherited, Invented, Imagined*, in : HOWE, John et WOLFE, Michael (éd.), *Inventing Medieval Landscapes. Senses of Place in Western Europe*, Gainesville : University Press of Florida, 2002, p. 91-112. Dans cet article, Howe montre, autour du thème de la ruine, de descriptions de limites foncières contenues dans des chartes et du concept de solitude, comment les paysages matériels et le mot écrit interfèrent. Il opère un permanent va-et-vient entre documents écrits, archéologie et paléoenvironnement, articulé autour de l'expérience sociale, psychologique, imaginaire et matérielle du paysage. Howe procède ici à une mise en contexte de l'écrit, reposant sur une approche intégrant des réalités sociales, matérielles et l'imaginaire du monde anglo-saxon. Une perspective parallèle est développée par Reinhard Henning dans son étude récente des sagas et des paysages islandais, articulée autour des thèmes de l'abondance et de la rareté. HENNING, Reinhard, *Environmental Scarcity and Abundance in Medieval Icelandic Literature*, in : FELCHT, Frederike et RITSON, Katie (éd.), *The Imagination of Limits : Exploring Scarcity and Abundance (RCC Perspectives 2)*, München : Rachel Carson Centre for Environment and Society, 2015, p. 37-43.

rédigées au x^e siècle. Ont été retenues la *Vita sancti Bregisi abbatis* (937)¹⁶, les *Gesta abbatum Lobensium* (c. 968-70)¹⁷ et la *Vita secunda sancti Remacli* (c. 972-980)¹⁸. Ces trois récits présentent une description plus ou moins détaillée

- ¹⁶ Bibliotheca Hagiographica Latina, n° 1180 (désormais : BHL). CARNANDET, Jean et alii (éd.), *Vita sancti Bregisi abbatis* (AASS, octobris I, 49), Paris ; Rome : Victor Palmé, 1866, p. 520-530. Sur ce document, voir DIERKENS, Alain, Note sur un passage de la Vie de saint Béréglise (BHL 1180), in : DOSTERT, Paul et alii (éd.), *Le Luxembourg en Lotharingie. Mélanges Paul Margue. Luxemburg im Lotharingischen Raum. Festschrift Paul Margue*, Luxembourg : éditions Saint-Paul, 1993, p. 101-111, et ID., L'auteur de la *Vita sancti Bregisi abbatis* (BHL 1180) : Frédéric, prévôt de Gorze puis abbé de Saint-Hubert († 942), in : RENARD, Étienne et alii (éd.), « *Scribere sanctorum gesta* ». *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippaert* (Hagiologia, 3), Turnhout : Brepols, 2005, p. 417-440.
- ¹⁷ PERTZ, Georg Heinrich (éd.), *Folcuini gesta abbatum Lobensium a. 637-980* (MGH SS, 4), Hanovre : Hahnsche Buchhandlung, 1841, p. 54-74. Voir : WARICHEZ, Joseph, *L'abbaye de Lobbes depuis les origines jusqu'en 1200* (Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie, 24), Louvain / Paris : Tournai et Cie, 1909, pp. 251-256, 286 ; DIERKENS, Alain, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VII^e-XI^e siècles). Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du Haut Moyen Âge* (Beihefte der Francia, 14), Sigmaringen : J. Thorbecke, 1985, p. 109-119 ; ID., La production hagiographique à Lobbes au x^e siècle, in : *Revue bénédictine* 93 (1983), p. 245-259 ; ID., Notger, Folcuin et Rathier. L'abbaye de Lobbes et les évêques de Liège à la fin du x^e siècle, in : KUPPER, Jean-Louis et WILKIN, Alexis (éd.), *Évêque et prince. Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil* (Série histoire, 2), Liège : Presses universitaires de Liège, 2013, p. 271-296 ; DE JONG, Mayke, Over Folcuin, in : *Aanzet* 10 (1992), p. 185-194 ; VANDERPUTTEN, Steven, Benedictine local Historiography from the Middle Ages and its written Sources : Some structural Observations, in : *Revue Mabillon* n.s. 15 (= 76) (2004), p. 107-129 ; IDEM, 'Literate memory' and social reassessment in tenth-century monasticism, in : *Mediaevistik : Internationale Zeitschrift für interdisziplinäre Mittelalterforschung* 17 (2004), p. 65-94.
- ¹⁸ BHL, n° 7115. KÖPKE, Rudolph (éd.), *Herigeri et Anselmi gesta episcoporum Tungrensi-um Traiectensium et Leodiensium* (MGH SS, 7), Hanovre : Hahnsche Buchhandlung, 1846, p. 180-189 ; KRUSCH, Bruno (éd.), *Vita Remacli episcopi et abbatis* (MGH SRM, 5), Hanovre ; Leipzig : Hahnsche Buchhandlung, 1910, p. 109-111. Voir BAIX, François, L'hagiographie à Stavelot-Malmédy, in : *Revue bénédictine* 60 (1950), p. 120-162, ici p. 120-145 ; Philippe GEORGE et Jean-Louis KUPPER, Hagiographie et politique autour de l'an Mil : l'évêque de Liège Notger et l'abbaye de Stavelot-Malmédy, in : RENARD et alii (éd.), « *Scribere sanctorum gesta* » (note 16), p. 441-450 ; BABCOCK, Robert Gary, Heriger or Notger? The Authorship of the *Gesta episcoporum Leodiensium*, the *Vita Remacli*, and the *Vita Landoaldi*, in : *Latomus : Revue d'études latines* 68/4 (2009), p. 1027-1049 ; WEBB, Jeffrey Robert, The Decrees of the Fathers and the Wisdom of the Ancients in Heriger of Lobbes' *Vita Remacli*, in : *Revue bénédictine* 120 (2010), p. 31-58 ; BAYER, Clemens, La *Vita Hadelini* de Notger de Liège et la protohistoire de l'abbaye de Celles, in : WILKIN et KUPPER (éd.), *Évêque et prince*

du site monastique, qualifié de posante importante de celui-

2.1. La

Alain Dierkens a suggéré que dun, oblat hubertin, prieur de est l'auteur de la *Vita* de Béré Andage en Ardenne. Au début saint Hubert, dont les reliques en 817. Toutefois, à en croire à composer la vie de Béréglise saint fondateur²¹. Comme l'a sente pas vraiment comme u fondation de l'abbaye (choix de description du site, travaux de Béréglise serait « un texte sin l'histoire et du programme p sensu »²³. Son auteur, l'abbé B perspectives de réforme. Le

- (note 17), p. 403-484, ici p. 403 à Stavelot-Malmédy à la fin du comme fondement de l'autorité KUPPER (éd.), *Évêque et prince* et Hériter face au passé lointain et KUPPER (éd.), *Évêque et prince* Tjamke, *Obtulisti libellum de* as propagandist instruments in *BMGN — Low Countries Hist*
- ²¹ Sur *locus*, voir les remarques de *grinatio*. Remarques sur la sp (XI^e-XIII^e siècle), in : *Construc-tions. Actes du 37^e congrès* la Société des historiens médi Publications de la Sorbonne, 2
- ²² DIERKENS, Note sur un passage *Vita sancti Bregisi* (note 16), p
- ²³ *de ipso hacienus referuntur, et opus suscepimus injunctum, si non temerarie, ut reor, agitur; debite Patroni acta, quae jam inertibus, retinenda digesserin*
- ²⁴ DIERKENS, L'auteur de la *Vita*
- ²⁵ DIERKENS, L'auteur de la *Vita*

sancti Bregisi abbatis (937)¹⁹,
la *Vita secunda sancti Remacli*
description plus ou moins détaillée

is : BHL), CARNANDET, Jean *et alii*
I, 49), Paris; Rome : Victor Palmé,
s, Alain, Note sur un passage de la
aul *et alii* (éd.), *Le Luxembourg en*
Lotharingischen Raum. Festschrift
1993, p. 101-111, et ID., L'auteur de
éric, prévôt de Gorze puis abbé de
éd.), « *Scribere sanctorum gesta* »
à Guy Philippaert (*Hagiologia*, 3),

um Lobensium a. 637-980 (MGH
p. 54-74. Voir : WARICHEZ, Joseph,
1900 (Université de Louvain. Recueil
es d'histoire et de philologie, 24),
p. 286; DIERKENS, Alain, *Abbayes*
Contribution à l'histoire religieuse
francia, 14), Sigmaringen : J. Thor-
graphique à Lobbes au x^e siècle, in :
er, Folcuin et Rathier. L'abbaye de
n : KUPPER, Jean-Louis et WILKIN,
tharingie aux alentours de l'an mil
Liège, 2013, p. 271-296; DE JONG,
p. 185-194; VANDERPUTTEN, Steven,
le Ages and its written Sources :
n.s. 15 (= 76) (2004), p. 107-129;
n tenth-century monasticism, in :
ziplinäre Mittelalterforschung 17

selmi gesta episcoporum Tungren-
anovre : Hahnsche Buchhandlung,
li episcopi et abbatis (MGH SRM,
1900, p. 109-111. Voir BAIX, François,
énédictine 60 (1950), p. 120-162.
UPPER, Hagiographie et politique
abbaye de Stavelot-Malmedy, in :
(note 16), p. 441-450; BABCOCK,
The *Gesta episcoporum Leodien-*
Latomus : *Revue d'études latines*
The Decrees of the Fathers and the
a Remacli, in : *Revue bénédictine*
adelini de Notger de Liège et la
KUPPER (éd.), *Évêque et prince*

du site monastique, qualifié de *locus*¹⁹. Dans les trois cas, la sylve est une com-
posante importante de celui-ci.

2.1. La *Vita sancti Bregisi abbatis*

Alain Dierkens a suggéré que Frédéric, un membre de la famille d'Ardenne-Ver-
dun, oblat hubertin, prieur de Gorze, puis abbé de Saint-Hubert à partir de 936,
est l'auteur de la *Vita* de Béréglise²⁰. Vers 700, ce dernier fonda une abbaye à
Andage en Ardenne. Au début du x^e siècle, ce monastère était surtout associé à
saint Hubert, dont les reliques avaient été confiées à la communauté d'Andage
en 817. Toutefois, à en croire la *Vita Bregisi*, les moines invitèrent son auteur
à composer la vie de Béréglise, qui allait permettre de perpétuer la mémoire du
saint fondateur²¹. Comme l'a remarqué Alain Dierkens, ce document ne se pré-
sente pas vraiment comme une *vita*, mais avant tout comme « un exposé de la
fondation de l'abbaye (choix du lieu désigné par une lettre tombée du ciel, longue
description du site, travaux de défrichements et de construction) »²². La Vie de
Béréglise serait « un texte singulier, dont on pourrait dire qu'il relève plus de
l'histoire et du programme politico-idéologique que de l'hagiographie *stricto*
sensu »²³. Son auteur, l'abbé Frédéric, aurait cherché à exposer et à légitimer ses
perspectives de réforme. Le saint représente la figure de l'abbé bénédictin qui

(note 17), p. 403-484, ici p. 403-416; MAZEURE, Nicolas, Notger et l'écrit diplomatique
à Stavelot-Malmedy à la fin du x^e siècle. La mise par écrit et l'exploitation des chartes
comme fondement de l'autorité politique et de l'idéologie épiscopales, in : WILKIN et
KUPPER (éd.), *Évêque et prince* (note 17), p. 485-506; WEBB, Jeffrey Robert, Notger
et Hériter face au passé lointain du diocèse de Tongres-Maastricht-Liège, in : WILKIN
et KUPPER (éd.), *Évêque et prince* (note 16), p. 507-524, ici p. 510-513, et SNIJDERS,
Tjamke, *Obtulistis libellum de vita domni Remacli*. The evolution of patron saint *libelli*
as propagandist instruments in the monastery of Stavelot-Malmedy, 938-1247, in :
BMGN — Low Countries Historical Review 128/2 (2013), p. 3-30, ici p. 9-10.

¹⁹ Sur *locus*, voir les remarques fondamentales de MÉHU, Didier, *Locus, transitus, pere-*
grinatio. Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval
(xi^e-xiii^e siècle), in : *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et repré-*
tations. Actes du 37^e congrès de la SHMES. Mulhouse, 2006 (Actes des congrès de
la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 37), Paris :
Publications de la Sorbonne, 2006, p. 275-293, ici p. 278-285.

²⁰ DIERKENS, Note sur un passage (note 16) et ID., L'auteur de la *Vita* (note 16).

²¹ *Vita sancti Bregisi* (note 16), p. 520 : *Itaque, desiderantibus fratribus nostris, ea, quae*
de ipso hacienus referuntur, et orantibus atque jubentibus a nostra parvitate impleri,
opus suscepimus injunctum, si Dominus meritis illius concesserit, perficiendum, quod
non temerarie, ut reor, agitur, cum et in hoc illis sive aliis devotis viris paruerim, et
debite Patroni acta, quae jam jamque memoriae diffugienda comperi, scriptis, etsi
inertibus, retinenda digesserim.

²² DIERKENS, L'auteur de la *Vita* (note 16), p. 428.

²³ DIERKENS, L'auteur de la *Vita* (note 16), p. 430.

agit en étroite collaboration avec l'évêque diocésain et le souverain, représentés ici par saint Hubert et les carolingiens, idéalisés tout au long du récit²⁴. Il semble que le texte ne connut pas de grand succès et qu'il circula peu de temps²⁵.

Le document commence par un prologue dans lequel l'auteur révèle ses motivations, précise qu'il a utilisé les archives de l'abbaye afin de situer les événements dans le temps et évoque plusieurs moments-clefs de l'histoire des Pippinides²⁶. Le texte décrit ensuite rapidement les origines et l'éducation de Béréglise. Après un passage à l'école abbatiale de Saint-Trond, ce dernier devint clerc et se retrouva au service du maire du Palais Pépin et de son épouse Plectrude²⁷. Alors que cette dernière traversait le *saltus* ardennais avec sa suite²⁸, elle arriva dans une clairière. La troupe s'arrêta pour se reposer. Plectrude s'élança seule à la poursuite de chevaux qui s'étaient éloignés. Alors qu'elle voulut s'asseoir pour se reposer, une missive tomba du ciel. Elle ne put l'interpréter et retourna auprès de son mari. Le document fut finalement présenté à Béréglise car personne ne parvenait à le déchiffrer. Ce dernier révéla qu'un monastère devait être implanté sur le lieu du miracle. Il en fut décidé ainsi et Pépin, déambulant dans la sylve, déterminait quelle part de celle-ci devait revenir au nouvel établissement, afin de construire les infrastructures nécessaires, d'assurer l'entretien de la communauté et la paissance des troupeaux²⁹. En négatif se détachait la part qu'il laisserait aux fisci voisins. Le récit poursuit en évoquant le développement du monastère à la tête duquel se trouvait Béréglise et en caractérisant le site, décrit comme riche, accueillant, mais aussi isolé du monde. Ces données livrent un

²⁴ DIERKENS, L'auteur de la *Vita* (note 16), p. 439.

²⁵ DIERKENS, L'auteur de la *Vita* (note 16), p. 440.

²⁶ *Vita sancti Bregisi* (note 16), p. 520-521. Sur les enjeux politiques de cette évocation des Pippinides, voir DIERKENS, L'auteur de la *Vita* (note 16), p. 432-434.

²⁷ *Vita sancti Bregisi* (note 16), p. 524-525.

²⁸ *Vita sancti Bregisi* (note 16), p. 525 : *Hac occasione contigit, dum iter per viam saltus Ardennensis ob circumquaque posita juris proprii praedia haberetur, hunc patrem Bregisum simul et praedictam faeminam pridie a marito digressam cum clientum obsequentia transitum habuisset*. Dans l'usage des médiévistes, le terme *saltus* est souvent utilisé pour désigner un espace « inculte » et « marginal ». Il serait préférable d'y voir des espaces non-cultivés, mais tout de même exploités dans le cadre d'économies agro-pastorales complexes. Il semblerait par ailleurs que dans l'usage médiéval, ce mot désignait fréquemment la sylve. Voir les remarques de GUIZARD-DUCHAMP, Fabrice, *Saltus* altomédiéval : entre abus de langage et réalité spatio-économique, in : *Être historien du Moyen Âge* (note 6), p. 117-120.

²⁹ *Vita sancti Bregisi* (note 16), p. 526 : *Igitur, praefatus princeps in circuitu sylvestria obambulans, quantum competere ad planitiem propagandam vel ad aedificia sive ad pastum animalium, seu ad diversos usus visum fuit, statuens contulit ; et etiam in hiis, quae circumjacentibus fisci retentandum reliquerat, quaecumque necessaria in pastu pecorum eorum, qui cellae adhaerentes, famularentur, vel siqua alia opus essent, ut omnino quaerentibus nullus prohiberet statuta lege indixit*.

regard détaillé sur le site m
des sylves (*nemus*)³⁰. Cell
d'un lieu qui se prête part
à la beauté du site et à l'is
passe de la prospérité de
translation des reliques de
de la *Vita* articule la mémo
à Andage, Pierre et Huber
cette institution monastiqu

Dans ce récit, la sylve tie
le *saltus* ardennais que Ple
l'histoire. La sylve, qui iso
bue à faire un site idéal du

2.2. Le

Né vers 935, oplat, moine e
à 990, Folcuin est auteur c
l'histoire des abbés de Lob
et « profane » qu'hagiograp
Folcuin relève d'une tentati
monastique. Folcuin avait ét
la communauté aurait préfér
était en faveur des mouveme
résultèrent en une révolte m
contexte, la rédaction des *G*
autour d'une lecture particu
À ce titre, cette œuvre ne co
tout dans le cercle réduit de

³⁰ Voir SCHROEDER, Nicolas. C
L'exemple de Saint-Hubert c
p. 723-729.

³¹ *Vita sancti Bregisi* (note 16)
opimo cespite prata vernanti
commoditatem solitariam vit

³² *Vita sancti Bregisi* (note 16)

³³ Voir la bibliographie mention

³⁴ Sur ces aspects, voir la belle
p. 78-86.

³⁵ VANDERPUTTEN, 'Literate m

³⁶ En dernier lieu, DIERKENS, N

³⁷ VANDERPUTTEN, 'Literate m

³⁸ VANDERPUTTEN, 'Literate m

ain et le souverain, représentés tout au long du récit²⁴. Il semble qu'il circula peu de temps²⁵.

ans lequel l'auteur révèle ses de l'abbaye afin de situer les moments-clefs de l'histoire des origines et l'éducation de Saint-Trond, ce dernier devint Pépin et de son épouse Plectrude ardennais avec sa suite²⁸, elle se reposer. Plectrude s'élança loignés. Alors qu'elle voulut ciel. Elle ne put l'interpréter et lement présenté à Béréglise car révéla qu'un monastère devait dé ainsi et Pépin, déambulant avait revenir au nouvel établis-saires, d'assurer l'entretien de régatif se détachait la part qu'il voquant le développement du en caractérisant le site, décrit onde. Ces données livrent un

eux politiques de cette évocation (note 16), p. 432-434.

*contigit, dum iter per viam saltus praedia haberetur; hunc patrem marito digressam cum clientum médiévistes, le terme *saltus* est « marginal ». Il serait préférable exploités dans le cadre d'écono-leurs que dans l'usage médiéval, marques de GUIZARD-DUCHAMP, et réalité spatio-économique, in :*

us princeps in circuitu sylvestria gandam vel ad aedificia sive ad atuens contulit; et etiam in hiis, quaecumque necessaria in pastu ur; vel siqua alia opus essent, ut ndixit.

regard détaillé sur le site monastique et son milieu, évoquant à plusieurs reprises des sylves (*nemus*)³⁰. Celles-ci jouent un rôle important dans cette description d'un lieu qui se prête parfaitement à la retraite monastique : elles contribuent à la beauté du site et à l'isolement de la communauté³¹. Rapidement, l'auteur passe de la prospérité de l'abbaye sous Béréglise au décès de celui-ci et à la translation des reliques de saint Hubert par l'évêque de Liège Walcaud³². La fin de la *Vita* articule la mémoire de Béréglise par rapport aux autres saints vénérés à Andage, Pierre et Hubert, et évoque, en termes très généraux, les succès de cette institution monastique.

Dans ce récit, la sylve tient un rôle important à plusieurs reprises. C'est dans le *saltus* ardennais que Plectrude reçut la missive, épisode qui forme le pivot de l'histoire. La sylve, qui isole tout en offrant sa beauté et ses ressources, contribue à faire un site idéal du *locus* désigné à Béréglise par l'intervention divine.

2.2. Les *Gesta abbatum Lobbiensium*

Né vers 935, oblat, moine et doyen de Saint Bertin, puis abbé de Lobbes de 972 à 990, Folcuin est auteur des *Gesta* des abbés de Lobbes³³. Ce récit présente l'histoire des abbés de Lobbes de 637 à 980 dans un style plus « historique » et « profane » qu'hagiographique³⁴. Pour Steven Vanderputten, son écriture par Folcuin relève d'une tentative de régler des tensions internes à la communauté monastique. Folcuin avait été imposé comme abbé par l'évêque Éracle, alors que la communauté aurait préféré élire elle-même son supérieur³⁵. D'autre part, l'abbé était en faveur des mouvements de réforme de Brogne et Gorze. Ces oppositions résultèrent en une révolte menée par Rathier de Vérone en 971-972³⁶. Dans ce contexte, la rédaction des *Gesta* vers 968-970 visait à structurer la communauté autour d'une lecture particulière de son passé, légitimant les vues de Folcuin³⁷. À ce titre, cette œuvre ne connut qu'une diffusion limitée, probablement avant tout dans le cercle réduit de la communauté³⁸.

³⁰ Voir SCHROEDER, Nicolas, Organiser et représenter l'espace d'un site monastique. L'exemple de Saint-Hubert du IX^e au XII^e siècle, in : *RBPH* 89, 2011, p. 711-746, ici p. 723-729.

³¹ *Vita sancti Beregisi* (note 16), p. 527 : *Ita clarissimis et salubris aquis foecundatus, opimo cespite prata vernantia ferens, nemorumque venustate circumdatus, magnam commoditatem solitariam vitam desiderantibus repromittit.*

³² *Vita sancti Beregisi* (note 16), p. 527.

³³ Voir la bibliographie mentionnée en note 17.

³⁴ Sur ces aspects, voir la belle étude de VANDERPUTTEN, 'Literate memory' (note 17), p. 78-86.

³⁵ VANDERPUTTEN, 'Literate memory' (note 17), p. 80.

³⁶ En dernier lieu, DIERKENS, Notger, Folcuin et Rathier (note 17), p. 290-293.

³⁷ VANDERPUTTEN, 'Literate memory' (note 17), p. 78-86.

³⁸ VANDERPUTTEN, 'Literate memory' (note 17), p. 87-88.

Immédiatement après le prologue, Folcuin évoque les origines de l'abbaye³⁹. Ce passage présente une description du *locus*, combinant toponymie, géographie, topographie et histoire. Folcuin y insiste entre-autres sur l'obscurité des sylves (*nemorum opacitas*), sur la présence de gibier, du fisc des Estinnes et de forêts (*forestis*), au sens d'espaces réservés à la chasse royale. Ici aussi, le *locus* était à la fois invitant et repoussant. Il était entouré de sylves, ce qui aurait contribué à en faire un refuge de brigands. Toutefois, un de ceux-ci se convertit en ermite et se retira à Lobbes, prenant le nom de Landelin⁴⁰. On lui devrait donc la fondation originelle du monastère⁴¹. Toutefois, épris de solitude, il le quitta pour Crespin dans le diocèse de Cambrai⁴². Si la description du site et de sa découverte est

³⁹ *Folcuini gesta abbatum Lobiensium* (note 17), p. 55-56 : *Est locus, ubi intra terminos pagi, quem veteres a loco, ubi superstitiosa gentilitas fanum Marti sacraverat, Fanum – martinse dixerunt, iuniores a nomine prae-fluentis fluvii Haynau vocaverunt, et pago Sambrino Sambra fluens blanda et amoena ripa decurrit, quem hinc inde prominentibus collibus planicies quaedam et nemorum opacitas et oportunitas loci gratissimum reddit. In quo loco rivulus delabitur in Sambram, quem Laubacum vocant, eundemque putant nomen loco dedisse, licet sint aliqui, qui pro oportunitate capiendarum ferarum – undique enim saltu cingitur vicinaque erat Liptinas fisco tunc regio, et prisco nomine permanente „forestis » adhuc dicitur; eo quod rex pergens venatum, ibi sibi fieri iusserat obumbraculum ad temperandum solis aestum, quod lobiam vocant – inde putant locum dictum nomine permanente, rivulumque a loco, non locum a rivulo nomen traxisse; quod videtur magis verisimile esse. Teutones hoc astipulare videntur: Nam locus ille eorum lingua Lobach dicitur; et „lo « quidem vocant obumbrationem nemorum, „bach » autem rivum; quae duo si componantur, faciunt : obumbraculi rivum. Erat autem locus parandis insidiis et latrocinantibus aptus. Nam sicut dictum est, cinctus est silvis et exasperatus scopulis; unde et perpetrato scelere non inveniebatur hostis. Tali ergo oportunitate captata, Morosus quidam, vir huius artis et operis, tali in loco latrociniis insistebat, tempore quo a Clodoveo septimus Lotharius agebat in sceptris.*

⁴⁰ *Folcuini gesta abbatum Lobiensium* (note 17), p. 56 : *Qui cum minimis sceleribus non usquequaque contentus, grandiora quaeque moliretur et ageret, tandem miserante super his Domino, per sanctum Autberum Cameracensem episcopum, – nam parochia est ipsius ecclesiae terminus, licet hucusque etiam et Leodiensis protenditur – de Moroso in Landelinum conversus, secundus de Saulo factus est Paulus, et finem viciis dedit, et locum sacris studiis initiavit, ut quem commaculaverat viciis, dedicaret virtutibus, et ubi superabundarat peccatum, superabundaret et gratia, sicut ait apostolus*

⁴¹ *Folcuini gesta abbatum Lobiensium* (note 17), p. 56 : *In quo loco et ecclesiam sibi pro tempore constituens, deflebat quibus antea oblectabatur, manu et labore victum quaerens, lasciviamque carnis ieiuniis et vigiliis domans, et exercebatur summo mentis conamine in his quae sunt Dei, ut omnes mirarentur, videntes commutationem dexterarum Excelsi. Talibus igitur exercitiis, pluribus ad id studii confluentibus speculum factus est sicque Lobbensis coenobii fundator extitit primus.*

⁴² *Folcuini gesta abbatum Lobiensium* (note 17), p. 56 : *Sed praeordinatio, de qua prae-posuimus, Dei, qui non omnibus iudicia sua manifestat – Iudicia enim tua, ait psalmista, abyssus multa – voluit beatum Landelinum Lobiis demigrare, ut alteri quandoque subsequituro locus vacaret, ne utique super alterius fundamentum aedificia strueret*

centrale dans la *Vita B*. Folcuin. En termes de peuvent être observés, dans le *saltus*, celui de sont communs aux de de la chasse et du repa

2.3

La lettre d'ouverture a celle-ci à l'évêque de fois à penser que l'au à Folcuin comme abb remise en question réc Quelle que soit l'hypot Remacle, Notger et Hé

Ce récit narre la vie d *Remacli* rédigée au IX^e version devait remplir t munauté de Stavelot su avait fondé deux monas l'abbatit séculier au m devant déléguer une par À cette fin, le pouvoir nauté – de Stavelot et M centralisée sous l'abbé au début du X^e siècle, le situation pour acquérir mense conventuelle. Ma entière, indépendant de 938, cette autonomie fu l'appui de l'évêque de L

et detrimentum pateretur

Hiis forte praescius bea

⁴³ *Vita Remacli* (note 18), p.

⁴⁴ BABCOCK, Heriger or No

⁴⁵ BAYER, La *Vita Hadelini*

⁴⁶ MAZEURE, Notger et l'é

⁴⁷ Voir GEORGE et KUPPER

l'écrit diplomatique (not

⁴⁸ Ce paragraphe résume Sc

Histoire sociale et écon

Bruxelles : Éditions de l'

que les origines de l'abbaye³⁹.
inant toponymie, géographie,
res sur l'obscurité des sylves
fisc des Estinnes et de forêts
oyale. Ici aussi, le *locus* était à
lves, ce qui aurait contribué à
ux-ci se convertit en ermite et
n lui devrait donc la fondation
ude, il le quitta pour Crespin
u site et de sa découverte est

56 : *Est locus, ubi intra terminos
fanum Marti sacraverat, Fanum
vii Haynau vocaverunt, et pago
rrit, quem hinc inde prominenti-
et oportunitas loci gratissimum
n Laubacum vocant, eundemque
ortunitate capiendarum ferarum
fisco tunc regio, et prisco nomine
ens venatum, ibi sibi fieri iusserat
biam vocant – inde putant locum
locum a rivulo nomen traxisse ;
ipulare videntur. Nam locus ille
ant obumbrationem nemorum,
riunt : obumbraculi rivum. Erat
s. Nam sicut dictum est, cinctus
scelere non inveniebatur hostis.
huius artis et operis, tali in loco
us Lotharius agebat in sceptris.
Qui cum minimis sceleribus non
et ageret, tandem miserante super
episcopum, – nam parochia est
diensis protenditur – de Moroso
est Paulus, et finem vicii dedit,
erat vicii, dedicaret virtutibus,
gratia, sicut ait apostolus*

*: In quo loco et ecclesiam sibi
tabatur, manu et labore victum
ns, et exercebatur summo mentis
dentes commutationem dexteræ
i confluentibus speculum factus
s.
Sed praeordinatio, de qua prae-
– Iudicia enim tua, ait psalmista,
demigrare, ut alteri quandoque
fundamentum aedificia strueret*

centrale dans la *Vita Beregisi*, elle n'occupe qu'un court chapitre dans le récit de Folcuin. En termes de contenu, quelques traits communs avec la *Vita Beregisi* peuvent être observés, aussi bien que des différences. Le motif de la fondation dans le *salvus*, celui de la sylve qui isole, ainsi que la présence de biens fiscaux sont communs aux deux récits. Par contre, les thèmes de la « sylve sombre », de la chasse et du repaire de brigands sont propres à la description de Folcuin.

2.3. La *Vita secunda sancti Remacli*

La lettre d'ouverture accompagnant la *Vita* de Remacle attribue la rédaction de celle-ci à l'évêque de Liège Notger⁴³. De nombreux arguments amènent toutefois à penser que l'auteur réel est Hériger, un moine de Lobbes, qui succéda à Folcuin comme abbé du monastère en 990⁴⁴. Cette attribution vient d'être remise en question récemment par Clemens Bayer et le débat n'est pas clos⁴⁵. Quelle que soit l'hypothèse retenue, il semble clair que pour rédiger la *Vita* de Remacle, Notger et Hériger travaillèrent en collaboration étroite⁴⁶.

Ce récit narre la vie de Remacle, fondateur de Stavelot et Malmedy. Une *Vita Remacli* rédigée au IX^e siècle existait déjà à Stavelot-Malmedy. La nouvelle version devait remplir un objectif particulier : affirmer la préséance de la communauté de Stavelot sur celle de Malmedy⁴⁷. Au milieu du VII^e siècle, Remacle avait fondé deux monastères placés sous un seul abbé⁴⁸. Avec l'instauration de l'abbatit séculier au milieu du IX^e siècle, l'abbé devint une figure plus distante, devant déléguer une partie de son autorité spirituelle sur les deux communautés. À cette fin, le pouvoir des prévôts – le « premier des moines » de la communauté – de Stavelot et Malmedy fut renforcé. Une partie de l'autorité qui était centralisée sous l'abbé fut déléguée aux deux communautés. À la fin du IX^e et au début du X^e siècle, les moines malmédiens et leur prévôt profitèrent de cette situation pour acquérir des reliques. Ils s'étaient par ailleurs vus attribuer une mense conventuelle. Malmedy se profilait presque comme un monastère à part entière, indépendant de Stavelot. Avec la restauration de l'abbatit régulier en 938, cette autonomie fut remise en question. Le nouvel abbé, qui jouissait de l'appui de l'évêque de Liège et du pouvoir central ottonien, entendait retourner

et detrimentum pateretur, aut ne merita tanta duorum unius loci angustia artarentur. Hiis forte praescius beatus Landelinus Lobii demigrans, Crispinium petiit.

⁴³ *Vita Remacli* (note 18), p. 109-111.

⁴⁴ BABCOCK, Heriger or Notger (note 18).

⁴⁵ BAYER, *La Vita Hadelini* (note 18), p. 403-416.

⁴⁶ MAZEURE, Notger et l'écrit diplomatique (note 18), p. 488.

⁴⁷ Voir GEORGE et KUPPER, Hagiographie et politique (note 18); MAZEURE, Notger et l'écrit diplomatique (note 18) et SNIJDERS, *Obtulisti libellum* (note 18).

⁴⁸ Ce paragraphe résume SCHROEDER, Nicolas, *Les hommes et la terre de saint Remacle. Histoire sociale et économique de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, VII^e-XIV^e siècle*, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 2015, p. 55-58 et 71-72.

à l'union des deux communautés sous un seul abbé. La *Vita* défendait ce point de vue, face aux tendances « autonomistes » malmédiennes.

Après avoir évoqué les origines de saint Remacle et la reconnaissance qu'il acquit comme abbé de Solignac, l'auteur avance qu'il devint évêque de Liège. Il inspira plusieurs disciples dans cette fonction. Il fut alors sollicité par le roi Sigebert III, qui souhaitait établir un monastère à Cugnon sur la Semois, où Remacle s'installa dans une grotte. Ce projet échoua toutefois, parce que le lieu fut rapidement trop fréquenté. Remacle demanda alors au roi de pouvoir se retirer dans les « montagnes abruptes » de l'Ardenne⁴⁹. Sigebert I^{er} autorisa à fonder deux monastères dans le *saltus* ardennais, dans la forêt royale⁵⁰. Remacle traversa les vastes marais et les monts de l'Ardenne, pénétra dans le *saltus*, traversa les Fagnes et atteignit la Warchenne⁵¹. Il y trouva un lieu d'idolâtrie qu'il sanctifia. L'endroit disposait de riches pâtures et d'eaux poissonneuses⁵². Remacle décida d'y fonder son premier monastère. Toutefois, ce lieu était situé dans l'archevêché de Cologne et le saint se déplaça de deux miles à l'ouest, cherchant un site plus vaste et plus apte. Il s'installa à Stavelot, qui tenait son nom des nombreuses bêtes sauvages qui venaient s'y abreuver et y pâturer⁵³. Ces animaux provoquèrent d'ailleurs la frayeur des disciples de Remacle, qui sut y reconnaître une manifestation diabolique⁵⁴. La suite de la *Vita* relate principalement le succès de la fondation et rapporte des échanges entre Remacle et ses

⁴⁹ *Herigeri et Anselmi gesta episcoporum Tungrensium* (note 18), p. 184 : *Vestram, inquit, celsitudinem, inclite princeps, stat sententia pertemptare, quia cum plura ubi sint vestra munificentia Dei et sanctorum cultibus dicata coenobia, sola Arduenna in arduis montibus collocata, extra limitem seclusa raro immo nulla habere dinoscitur monasteria.*

⁵⁰ *Herigeri et Anselmi gesta episcoporum Tungrensium* (note 18), p. 184 : *Deliberamus, duo fieri monasteria infra forestem nostram in saltu Arduennae sitam.*

⁵¹ *Herigeri et Anselmi gesta episcoporum Tungrensium* (note 18), p. 184 : *Accepta igitur sanctus sacerdos regia auctoritate et comitum necessariorum sublevatione, Arduennae vastum paludibus et confragosis montibus saltum aggredditur; Fanius transit, Warchinne rivulum peraccedit.*

⁵² *Herigeri et Anselmi gesta episcoporum Tungrensium* (note 18), p. 184 : *Videns ergo locum illum tum aquis piscosis, tum pascuis uberrimis habitandi commodis habilem, copiosam super fontes orationis auxilium benedictionem, lapidi signum crucis insculpsit, plumbumque superinfudit.*

⁵³ *Herigeri et Anselmi gesta episcoporum Tungrensium* (note 18), p. 185 : *Et quia ob confluentiam ferarum undique illuc, vel ad potum, vel ad pastum, velut ad stabulum concurrentium, inditum eidem loco Stabulaus antiquitus erat vocabulum, non dignum duxit illud immutare, sed stabulum fidelium animarum illuc velut ad pascua vitae perhennis deinceps properaturarum semper dici et esse.*

⁵⁴ *Herigeri et Anselmi gesta episcoporum Tungrensium* (note 18), p. 185 : *Nam fratribus, quos ibidem sanctus vir ad praesens aggregaverat, non parvum sepe diversarum caterva ferarum illic perstrepens incussit terrorem, ita ut ad beatum Remachum ei operi*

moines en style direct des sites monastiques successeurs, jusqu'à l'En comparaison avec une place réduite dans *forestes* royales, elle n

2.4. Interpréta

Que retenir de ce cou dans la présentation du Avant toute chose, la c'est là que les monas fois la crainte, mais ils *Beregisi* et des *Gesta* elle offre ses ressources est sombre et cache de relief montagneux, les qui assurent l'isolation caractéristiques accuei dessine une cohérence d'un genre littéraire. Ce s'élèveront les monast hagiographiques⁵⁵.

Pour les hagiographa lement et de défi anima Comme le révèle explici

insistentem cum horror contra has diaboli insie

⁵⁵ Voir à ce sujet LE GOFF, *Der Wüstenaskese und* (Beiträge zur Geschichte ter : Aschendorff, 1994 ; en Gaule du Nord d'apr Michel (éd.), *Le sacré études comparées* (Byz 2001, p. 137-161 ; GUIZ dans les *vitae* occidenta (éd.), *Espace représent Actes du colloque de Re de Valenciennes, 2007,*

é. La *Vita* défendait ce point médiennes.

e et la reconnaissance qu'il fut alors sollicité par le roi Cugnion sur la Semois, où oua toutefois, parce que le nda alors au roi de pouvoir enne⁴⁹. Sigebert l'autorisa à ns la forêt royale⁵⁰. Remacle ne, pénétra dans le *saltus*, y trouva un lieu d'idolâtrie et d'eaux poissonneuses⁵². Toutefois, ce lieu était situé ca de deux miles à l'ouest, la à Stavelot, qui tenait son abreuver et y pâturer⁵³. Ces iples de Remacle, qui sut y e de la *Vita* relate principa-anges entre Remacle et ses

(note 18), p. 184 : *Vestram, temptare, quia cum plura ubi ta coenobia, sola Arduenna in immo nulla habere dinoscitur*

(note 18), p. 184 : *Deliberamus, Arduennae sitam.*

(note 18), p. 184 : *Accepta igitur orum sublevatione, Arduennae titur; Fania transit, Warchinne*

(note 18), p. 184 : *Videns ergo habitandi commodis habilem, apidi signum crucis insculpsit,*

(note 18), p. 185 : *Et quia ob ad pastum, velut ad stabulum erat vocabulum, non dignum illuc velut ad pascua vitae*

(note 18), p. 185 : *Nam fratri non parvum sepe diversarum ad beatum Remaclum ei operi*

moines en style direct. Il n'y est plus question du *locus* et de l'environnement des sites monastiques. Le décès de Remacle et une rapide évocation de ses successeurs, jusqu'à l'élévation de ses reliques par Goduin, clôturent le récit. En comparaison avec la *Vita Berregisi* et les *Gesta* de Folcuin, la sylve tient une place réduite dans la *Vita Remacli* : au-delà de la mention du *saltus* et des *forestes* royales, elle ne paraît pas.

2.4. Interprétation : le *locus* entre motifs hagiographiques et stratégies narratives

Que retenir de ce court catalogue ? Si chaque récit a ses propres spécificités dans la présentation du *locus* et de la sylve, plusieurs traits communs émergent. Avant toute chose, la notion d'un *saltus* qui relève de la royauté est centrale ; c'est là que les monastères sont établis. Les sites sont isolés et inspirent parfois la crainte, mais ils sont aussi riches et accueillants. Dans le cas de la *Vita Berregisi* et des *Gesta*, la sylve contribue explicitement à isoler le *locus*. Si elle offre ses ressources et sa beauté à la communauté autour d'Andage, elle est sombre et cache des brigands à Lobbes. À Stavelot et Malmedy, ce sont le relief montagneux, les landes, le *saltus* et les « fagnes » typiques de l'Ardenne qui assurent l'isolation des *loci*, auxquels l'auteur reconnaît, par ailleurs, des caractéristiques accueillantes. Derrière les variations des motifs individuels se dessine une cohérence qui doit d'abord être comprise comme caractéristique d'un genre littéraire. Ces différents thèmes permettant de caractériser les *loci* où s'élèveront les monastères relèvent en effet de l'imaginaire typique des récits hagiographiques⁵⁵.

Pour les hagiographes lotharingiens du x^e siècle, une véritable quête d'isolement et de défi animait les saints mérovingiens dont ils écrivaient l'histoire. Comme le révèle explicitement la Vie de Remacle, un parallèle était établi avec

insistentem cum horrore recurrerent, et quid muniminis, quidve defensionis caperent contra has diaboli insidias efflagitarent.

⁵⁵ Voir à ce sujet LE GOFF, Le désert-forêt (note 1) ; BRUNERT, Maria-Elisabeth, *Das Ideal der Wüstenaskese und seine Rezeption in Gallien bis zum Ende des 6. Jahrhunderts* (Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinertums, 42), Münster : Aschendorff, 1994 ; HELVÉTIUS, Anne-Marie, Le saint et la sacralisation de l'espace en Gaule du Nord d'après les sources hagiographiques (VII^e-XI^e siècle), in : KAPLAN, Michel (éd.), *Le sacré et son inscription dans l'espace à Byzance et en Occident : études comparées* (Byzantina Sorbonensia, 18), Paris : Publications de la Sorbonne, 2001, p. 137-161 ; GUIZARD-DUCHAMP, Fabrice, Topographie et vision du « désert » dans les *vitae* occidentales (VI^e-IX^e s.), in : HERBIN, Jean-Charles et TAMINE, Michel (éd.), *Espace représenté, espace dénommé. Géographie, cartographie, toponymie. Actes du colloque de Reims, 15-15 octobre 2005*, Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes, 2007, p. 229-242.

l'*heremus* des ermites orientaux qui étaient partis se retirer dans le désert⁵⁶. Or, comme l'a montré Jacques le Goff, en absence de zones arides, dans l'Occident du haut Moyen Âge, ce désir d'isolement a été transféré sur la sylve⁵⁷. C'est là que l'ermite franc vivait sa « solitaire errance, loin de son pays et de ses proches, loin de toute société, afin de mieux atteindre l'absolu dépouillement qui mène à Dieu »⁵⁸. De nombreuses caractéristiques des sites où s'installèrent Béréglise, Landelin et Remacle sont inspirées de cet imaginaire du désert-forêt. Ainsi, l'ambiguïté de la sylve est un classique des récits hagiographiques : « la notion de désert oscillait entre une vision paradisiaque et l'idée d'une épreuve terrible »⁵⁹. De même, l'association étroite entre sylves et biens royaux est typique : « dans les *vitae*, ce qui est *desertum* est en quelque sorte revendiqué comme un territoire que le saint s'approprie, soit parce que la terre est sans maître, soit parce qu'elle est donnée par un prince sur le *fiscus* »⁶⁰.

La qualification de motif littéraire ou de topos hagiographique relevant de l'imaginaire amène à proscrire l'utilisation directe des passages extraits dans une perspective « matérielle » ou « réaliste ». À l'issue de son étude sur l'ascèse dans le désert à partir de documents hagiographiques, Maria-Elisabeth Brunert a souligné que les évocations du désert-forêt ne donnent aucune information sur les sites concrets⁶¹. Le recours à ces motifs ne répond pas à un souci de description « réaliste », mais à des logiques d'écriture et de composition propres aux genres littéraires que sont la *vita* et les *gesta*.

Est-ce à dire que ces passages sont simplement stéréotypés et sans signification ? Les choses paraissent plus complexes. D'une part, des sources d'inspiration réalistes peuvent influencer sur le récit. D'autre part, des stratégies « politico-idéologiques » orientent la rédaction. Envisageons tour à tour ces aspects.

La recherche récente sur les productions de Frédéric, Folcuin et Hériger (ou Notger) montre que ces auteurs se sont inspirés d'écrits hagiographiques pour produire leurs œuvres, mais aussi de récits oraux, des chartes et de la bibliothèque de leur abbaye⁶². René Noël a pu montrer que dans le cas de la *Vita Remacli*,

⁵⁶ *Herigeri et Anselmi gesta episcoporum Tungrensium* (note 18), p. 185 : *Taliter enim impugnabat vastam Aegyptiorum, Thebaidae et Nitriae heremum incolentes, quorum nos donet Deus vel tenuiter fieri imitatores.*

⁵⁷ LE GOFF, Le désert-forêt (note 1) ; BRUNERT, *Das Ideal der Wüstenaskese* (note 55) ; GUIZARD-DUCHAMP, Topographie et vision du « désert » (note 55).

⁵⁸ GUIZARD-DUCHAMP, Topographie et vision du « désert » (note 55), p. 206.

⁵⁹ GUIZARD-DUCHAMP, Topographie et vision du « désert » (note 55), p. 230.

⁶⁰ GUIZARD-DUCHAMP, Topographie et vision du « désert » (note 55), p. 242. Voir également HELVÉTIUS, Le saint et la sacralisation de l'espace (note 55), p. 148-149.

⁶¹ BRUNERT, *Das Ideal der Wüstenaskese* (note 55), p. 417.

⁶² DIERKENS, L'auteur de la *Vita* (note 16), p. 429 et 431 ; VANDERPUTTEN, 'Literate memory' (note 17), p. 84-85 ; MAZEURE, Notger et l'écrit diplomatique (note 18), p. 497-498.

la reprise de la d
assure une petite
cas est toutefois.

Qu'elle repose
non, l'évocation
aux règles figées
stratégies « idéol
la description du
sa *Vita Sturm* re
la sorte une *damm*
le site de la fonda
Dans cette persp
peut aussi être un
politique et idéol

De nombreuses
logique » et « idé
éclairent les liens
vements de réfo
évêques, royauté
et politique de la
par les auteurs de
n'est certainement
récits construiser
de vue et les reve

⁶³ Voir NOËL, Moir
diplomatique (no

⁶⁴ BRUNERT, Maria
Gründung im Sp
Kloster Fulda in
am Main : J. Kne

⁶⁵ Voir ci-dessus, n

⁶⁶ Frédéric a été fo
més par la volon
Stavelot-Malmed
p. 439, et sur Odi
monastique en L
velot-Malmedy e
Folcuin a été for
Lobbes. Hériger
abbé. Tant Hérige
vement de réform
leur évêque et le
politique (note 18)

retirer dans le désert⁵⁶. Or, les terres arides, dans l'Occident transféré sur la sylve⁵⁷. C'est loin de son pays et de ses terres l'absolu dépouillement des sites où s'installèrent les monastères imaginaires du désert-forêt. Les récits hagiographiques : « la solitude et l'idée d'une épreuve dans les sylves et biens royaux est en quelque sorte revendiqué parce que la terre est sans valeur sur le *fiscus* »⁶⁰.

Le récit hagiographique relevant de ces passages extraits dans le cadre de son étude sur l'ascèse de saint Frédéric. Maria-Elisabeth Brunert mentionne aucune information qui ne répond pas à un souci de description et de composition propres

aux stéréotypés et sans signification. Les sources d'inspiration et les stratégies « politico-idéologiques » à tour ces aspects.

Frédéric, Folcuin et Hériger (ou les récits hagiographiques pour les chartes et de la bibliothèque de Liège, le cas de la *Vita Remacli*,

note 18), p. 185 : *Taliter enim heremus incolentes, quorum*

in der Wiistenaskese (note 55);

« t » (note 55).

« t » (note 55), p. 206.

« t » (note 55), p. 230.

« t » (note 55), p. 242. Voir éga-

« t » (note 55), p. 148-149.

« t ».

« t » ; VANDERPUTTEN, 'Literate

« t » écrit diplomatique (note 18),

la reprise de la description de limites contenues dans un diplôme mérovingien assure une petite touche de réalisme à la description du *saltus* ardennais⁶³. Ce cas est toutefois, il faut le reconnaître, exceptionnel.

Qu'elle repose sur des documents ou une tradition ancrés dans le « réel » ou non, l'évocation du *locus* et de ses caractéristiques est loin d'être un exercice aux règles figées, « mécanique » et « neutre ». L'écriture est motivée par des stratégies « idéologico-politiques ». Ainsi, Maria-Elisabeth Brunert a montré que la description du site où fut fondé Fulda comme *desertum* par le moine Eigil dans sa *Vita Sturmii* revenait à nier la présence d'occupants antérieurs et à opérer de la sorte une *damnatio memoriae* du duc Heden, à qui appartenait probablement le site de la fondation avant qu'il fut renversé avec l'appui de Charles Martel⁶⁴. Dans cette perspective, la construction du *locus* comme *desertum* ou *heremus* peut aussi être une stratégie narrative développée par l'auteur dans un contexte politique et idéologique particulier.

De nombreuses recherches récentes ont insisté sur l'aspect « politico-idéologique » et « identitaire » de l'écriture de Frédéric, Folcuin et Hériger⁶⁵. Elles éclairent les liens qu'entretenaient ces auteurs avec leur communauté, les mouvements de réforme monastique lotharingiens ou les pouvoirs supérieurs – évêques, royauté ottonienne, etc.⁶⁶. Une telle analyse du contexte institutionnel et politique de la rédaction permet d'éclairer les diverses stratégies développées par les auteurs dans leur narration. Au vu de ces enjeux, la description des *loci* n'est certainement pas neutre et indifférente. On observe au contraire que ces récits construisent et présentent des « géographies » qui légitiment les points de vue et les revendications de leurs auteurs. Dans ce cadre, la focalisation du

⁶³ Voir NOËL, Moines et nature sauvage (note 1), p. 578 et MAZEURE, Notger et l'écrit diplomatique (note 18), p. 497-498.

⁶⁴ BRUNERT, Maria-Elisabeth, Fulda als Kloster in *eremo*. Zentrale Quellen über die Gründung im Spiegel der hagiographischen Tradition, in : SCHRIMPF, Gangolf (éd.), *Kloster Fulda in der Welt der Karolinger und Ottonen* (Fuldaer Studien, 7), Frankfurt am Main : J. Knecht, 1996, p. 59-78.

⁶⁵ Voir ci-dessus, note 47.

⁶⁶ Frédéric a été formé à Gorze et appartient à une génération d'abbés réguliers nommés par la volonté des évêques Richaire et Adalbéron, au même titre qu'Odilon à Stavelot-Malmedy en 938, par exemple. Voir DIERKENS, L'auteur de la *Vita* (note 16), p. 439, et sur Odilon à Stavelot : MARGUE, Michel, Aspects politiques de la « réforme » monastique en Lotharingie. Le cas des abbayes de Saint-Maximin de Trèves, de Stavelot-Malmedy et d'Echternach (934-973), in : *Revue bénédictine* 98, 1988, p. 31-61. Folcuin a été formé à Saint-Bertin et fut élevé par l'évêque Éracle à l'abbatit de Lobbes. Hériger a été formé à Lobbes, y devint écolâtre et succéda à Folcuin comme abbé. Tant Hériger que Folcuin étaient directement liés à l'évêque Notger et au mouvement de réforme visant à renforcer les liens entre les abbayes du diocèse de Liège, leur évêque et le pouvoir central ottonien. Voir GEORGE et KUPPER, Hagiographie et politique (note 18), ainsi que DIERKENS, Notger, Folcuin et Rathier (note 17).

récit sur Andage, sa découverte et la construction du monastère, plutôt que sur la vie de Béréglise⁶⁷ est essentielle. De nombreux passages insistent sur la prédestination de ce *locus* désigné par Dieu à Béréglise et ses grandes qualités⁶⁸. À dire vrai, Béréglise ne tire pas sa grandeur de miracles, mais d'une suite d'actions qui sont toutes liées au *locus*. Dieu lui confia la tâche d'y établir un monastère ; il sut reconnaître et mener à bien cette mission⁶⁹. Par conséquent, les qualités exceptionnelles d'Andage, avec sa sylve qui isole, tout en offrant ses ressources et sa beauté, témoignent avant tout de l'importance de Béréglise et, avec lui, de l'abbé de Saint-Hubert dans le paysage politique du diocèse de Liège. Les *loci* et le récit de fondation prennent une importance tout aussi centrale dans les *Gesta* de Folcuin et la *Vita Remacli*. Contre la tradition, Folcuin insista sur le fait que c'était saint Ursmer, non Landelin, qui avait fondé Aulne et Wallers⁷⁰. Cette tentative visait à contrer les prétentions de son adversaire Rathier. Ce dernier était à la tête d'Aulne et Wallers et la tradition hagiographique – à laquelle il contribua d'ailleurs lui-même⁷¹ – apportait une légitimité à ses prétentions à l'abbatit lobbain. La chronologie de la fondation des monastères avait de ce fait une importance centrale dans les débats contemporains. De même, dans le cas de Stavelot-Malmedy, le récit de la fondation – d'abord à Malmedy, puis à

⁶⁷ Voir ci-dessus, note 22.

⁶⁸ *Vita sancti Beregisi* (note 16), p. 525 : *Agit namque, ut, quia spontanea deliberatione, Deo se famulaturum, obtulerat, locus ab initio devotorum habitationi praeparatus et ejus studiis satis aptus provideatur, et hic ab illo initium aedificandi inhabitandique accipiat, nec non ut sub eo exercitia religionis in eo futurae exordia sumant ad gloriam sui nominis glorificandam, munificentissima pietate disposuit; quod ubi aut quomodo sit impletum, qualiterve memoria ejus celebri loco reposita conservetur, praesentis monasterii situs ab ipso construi coeptus declarat. Idem, p. 526 : *Tunc Beregiso secretum pandere curant, atque recitandam ipsam scedulam tradunt; quam cum legisset, quae in ea scripta continebatur; consequenter per ordinem paudit; scilicet quod locus ille, ubi inventa apparuit, a Deo electus teneretur; quoniam praescitum esset, aliquando a devota plebe inhabitandum, et esse ex eo multas animas in caelum dirigendas. Idem, p. 528 : *Jure ille locus electus est, qui vitae habitantium status sui qualitate congrueret.***

⁶⁹ *Vita sancti Beregisi* (note 16), p. 527 : *Igitur Beregisus locum illum saltus angelico ministerio designatum expetiit, Deum sibi adesse adiutorem invocans, et frondosa quaeque succidere, et construendorum spatia aedificorum dilatate studiose coepit.* Sur la prédestination des lieux en général, voir HELVÉTIUS, *Le saint et la sacralisation de l'espace* (note 55), p. 141.

⁷⁰ DIERKENS, *La production hagiographique* (note 17), p. 255, et VANDERPUTTEN, 'Literate memory' (note 17), p. 81-82.

⁷¹ BHL 8417. *Vita Ursuari secunda* (AASS, 3), p. 250-255. Voir DOLBEAU, François, *La diffusion de la « Vita S. Ursuari » de Rathier de Vérone*, in : RENARD *et alii* (éd.), « *Scribere sanctorum gesta* » (note 16), p. 181-207. Sur Rathier, voir la bibliographie présentée dans DIERKENS, Notger, Folcuin et Rathier (note 17), p. 272-273 (note 7) et les pages 278-283 du même article.

Stavelot, parce que Liège – n'est pas une revendication dans l'histoire de Nicolas Mazarin qui justifie la su

En conclusion auteurs analysés de la retraite, à tradition orale. tives » ou « neu défendre une pe de son identité e Ces documents « matérialité » d vers d'autres ap

3. Syl

Les méthodes tra géographiques, récentes, de l'ar archéogéograph d'aborder les site telle approche s Stavelot et Malr fondation du dél à 721.

Ces abbayes s schisteux rhéna assurent la trans les entourent (Pa altitude, leur rel sont moins favo

⁷² MAZEURE, Notger

⁷³ MAZEURE, Notger 'Literate memor

⁷⁴ Sur les conditio Les paysages ph

monastère, plutôt que sur
pages insistent sur la pré-
ses grandes qualités⁶⁸. À
mais d'une suite d'actions
d'y établir un monastère ;
conséquent, les qualités
en offrant ses ressources
Béréglise et, avec lui, de
diocèse de Liège. Les *loci* et
si centrale dans les *Gesta*
quin insista sur le fait que
Aulne et Wallers⁷⁰. Cette
saire Rathier. Ce dernier
graphique – à laquelle il
imité à ses prétentions à
s monastères avait de ce
orains. De même, dans le
abord à Malmedy, puis à

ia spontanea deliberatione,
habitationi prae paratus et
aedificandi inhabitandique
rae exordia sumant ad glo-
te disposuit; quod ubi aut
loco reposita conservetur;
clarat. Idem, p. 526 : Tunc
scedulam tradunt; quam
per ordinem paudit; scilicet
eretur; quoniam praescitum
eo multas animas in caelum
vitae habitantium status sui

ocum illum saltus angelico
orem invocans, et frondosa
m dilatare studiose coepit.
s. Le saint et la sacralisation

5, et VANDERPUTTEN, "Lite-

5. Voir DOLBEAU, François,
e, in : RENARD *et alii* (éd.),
athier, voir la bibliographie
e 17), p. 272-273 (note 7) et

Stavelot, parce que ce lieu était plus vaste, plus apte et situé dans le diocèse de Liège – n'est pas neutre. La description de la *fundatio* et des *loci* sert à légitimer les revendications stavelotaines et liégeoises face à Malmedy en les enracinant dans l'histoire de l'institution et de son saint⁷². Comme l'a justement souligné Nicolas Mazeure, elle contribue à défendre une « géographie sacrée » particulière qui justifie la suprématie stavelotaine⁷³.

En conclusion, la caractérisation des *loci* et la narration de leur histoire par les auteurs analysés ici fait intervenir des motifs hagiographiques liés à l'imaginaire de la retraite, à côté d'éventuels emprunts aux archives monastiques ou à la tradition orale. Ces « descriptions » des sites monastiques ne sont pas « objectives » ou « neutres », mais participent de stratégies narratives. Elles visent à défendre une perception particulière de l'histoire de la communauté monastique, de son identité et de sa position dans le contexte contemporain de la rédaction. Ces documents n'évoquent qu'indirectement ou pas du tout la « réalité » ou la « matérialité » de la sylve monastique. Pour aborder ces aspects, il faut se tourner vers d'autres approches et méthodes, mobilisant d'autres types documentaires.

3. Sylves et sites monastiques de l'Ardenne-Eifel : topographie, forêts et « cercles sacrés »

Les méthodes traditionnelles de la géographie historique (analyse des conditions géographiques, toponymie, étude de cartes et plans anciens, etc.) et celles, plus récentes, de l'archéologie et des sciences paléoenvironnementales (palynologie, archéogéographie, « archéologie sédimentaire », carpologie, etc.) permettent d'aborder les sites monastiques et leur environnement dans leur matérialité. Une telle approche sera développée ci-après pour quatre monastères lotharingiens : Stavelot et Malmedy, qui furent fondés au milieu du VII^e siècle ; Saint-Hubert, une fondation du début du VIII^e siècle et Prüm, dont la première fondation remonte à 721.

Ces abbayes sont situées en Ardenne et en Eifel, deux subdivisions du massif schisteux rhénan entre lesquelles le plateau des Hautes Fagnes et la Schnee-Eifel assurent la transition. Ces moyennes montagnes se démarquent des régions qui les entourent (Pays de la Moselle, du Rhin et de la Meuse) par la lithologie, leur altitude, leur relief, les sols et le climat⁷⁴. Globalement, leurs caractéristiques sont moins favorables aux activités agricoles (période végétative plus courte,

⁷² MAZEURE, Notger et l'écrit diplomatique (note 18), p. 498-499.

⁷³ MAZEURE, Notger et l'écrit diplomatique (note 18), p. 493-494 ; VANDERPUTTEN, 'Literate memory' (note 17), p. 86 et WEBB, Notger et Hériger (note 18), p. 523.

⁷⁴ Sur les conditions géographiques en général, voir PRICK, Angélique et OZER, André, Les paysages physiques de l'Ardenne, in : DEMOULIN, Alain (éd.), *L'Ardenne. Essai*

érosion importants, etc.).
é dans le développement
ent particulières, adaptées

temps admis un abandon
des structures de peuple-
ancée par des recherches
ation des moyennes mon-
it en effet que ces régions
d'économies centrées sur
etc. Si cette réévaluation
en Âge européen comme
pas pour autant amener à
s habitaient. Les paysages
s que les riches plaines et
seaux de peuplement, les
ons de circulation étaient
ment moins développés.

Pissart, Liège – Stavelot :

icklung und wirtschaftliche
n historisch-geographischer
ie, *Geschichte, Geographie*
Ardenne et l'Ardennais. L'évo-
J. Duculot, 1949; CHIFFRE,
montagne d'Europe occiden-
languedocienne, in : *Revue*

Anciens pays et assemblées
y, Félix, Les carolingiens et
iences morales et politiques
zur Wüstungsfrage im frän-
drand (Bonner Jahrbücher.

icle dans le présent volume,
HREG, Rainer, Before Colo-
ons in Southern and Western
ndia (éd.), *Cultural Heritage*
rbe in Europa. Proceedings
Veröffentlichungen aus dem
deutsches Bergbau-Museum,

Ces régions aux caractéristiques particulières étaient aussi le cadre d'activités et de formes d'appropriation de l'espace et des ressources liées directement à la distinction aristocratique. Ainsi, l'Ardenne était un des terrains de chasse favorisés des élites franques⁷⁸. D'autre part, les moyennes montagnes étaient privilégiées pour la retraite érémitique ou monastique. Fabienne Cardot a mis en évidence que c'est en Ardenne et dans les Vosges que furent préférentiellement implantés les monastères « du désert » d'Austrasie à l'époque mérovingienne⁷⁹. Les vallées de la Moselle, du Rhin et la frontière champenoise accueillirent plutôt des monastères de type « urbain »⁸⁰. La fondation de Stavelot, Malmedy, Saint-Hubert et Prüm dans le massif ardennais et l'Eifel relevait d'une forme d'appropriation d'espaces régionaux aux caractéristiques environnementales et économiques particulières, « marginaux » en termes d'intégration socio-politique. L'étude des conditions concrètes de l'implantation de ces quatre monastères demande une analyse plus fine, à l'échelle du site.

3.1. Stavelot-Malmedy

Au milieu du VII^e siècle, Remacle fonda Stavelot et Malmedy dans la vallée de l'Amblève et de la Warche⁸¹. Ces deux sites sont installés dans une dépression, dans le bas de vallées principales, à la confluence de deux rivières (voir figure). Une telle situation permet d'accéder à l'eau courante, de mobiliser l'énergie hydraulique et d'exploiter des prés de fauche⁸². Le relief assure un abri contre les vents dominants. Enfin, les zones de fonds de vallée situées à l'écart du lit mineur offrent des terres adaptées aux cultures vivrières. Celles-ci étaient relativement rares en cette partie de l'Ardenne. Elles étaient limitées aux replats situés en

⁷⁸ Voir HENNEBICQUE, Régine, Espaces sauvages et chasses royales dans le Nord de la France, VII^e-IX^e siècles, in : *Revue du Nord* 62 (1980), p. 35-57 et, de manière générale, GUIZARD-DUCHAMP, Fabrice, Les parcs à gibier carolingiens d'après les sources narratives, in : CORVOL, Andrée (éd.), *Forêt et chasse, X^e-XX^e siècle. Actes du colloque international Forêt et chasse, X^e-XX^e siècle, Paris, École normale supérieure, 9-12 septembre 2003*, Paris : L'Harmattan, 2004, p. 17-28, et ID., Louis le Pieux roi-chasseur : gestes et politique chez les Carolingiens, in : *RBPH* 85/3-4 (2007), p. 521-538.

⁷⁹ CARDOT, Fabienne, *L'espace et le pouvoir. Étude sur l'Austrasie mérovingienne* (Série Histoire ancienne et médiévale, 17), Paris : Publications de la Sorbonne, 1987, p. 209-212, et GUIZARD-DUCHAMP, *Les terres du sauvage* (note 8), p. 213-215.

⁸⁰ GUIZARD-DUCHAMP, *Les terres du sauvage* (note 8), p. 213-214.

⁸¹ Qu'il me soit permis, à ce propos, de renvoyer à SCHROEDER, *Les hommes et la terre* (note 48), p. 18-28.

⁸² Les remarques liées à la géographie, la sitologie et aux structures paysagères sont basées sur CHRISTIANS, Charles, Géographie, in : GENICOT, Luc-François (éd.), *Ardenne herbagère* (Architecture rurale de Wallonie, 11), Liège : Pierre Mardaga, 1992, p. 33-50, ici p. 45.

contrebas des sommets et aux parties les moins accentuées des versants⁸³. Au nord et à l'est de la dépression dans laquelle étaient installés les monastères s'élève le plateau sommital des Hautes-Fagnes (694 m) et sa prolongation vers l'ouest, la Fagne de Spa. Battus par les vents, imperméables et à faible pente, ces plateaux présentent un milieu particulier, typique de la région, dominé par les tourbières, les landes et la sylvie.

Le contraste entre ces zones topographiques est renforcé par le substrat rocheux. Il convient en effet de remarquer avec le géographe André Ozer que Stavelot et Malmedy sont implantés sur une fine bande de poudingue, une roche argilo-calcaireuse dont la décomposition donne des sols riches en carbonates, favorables à l'agriculture⁸⁴. Cette situation est exceptionnelle en Ardenne : le poudingue affleure en une fine bande qui ne fait que quelques kilomètres de largeur à hauteur de Stavelot et Malmedy. À l'heure actuelle, cette dépression est entourée (hormis à l'est de Malmedy) de sols peu aptes à charge schisto-gréseuse. Ils s'étirent sur la basse Salm, à l'ouest de la vallée du ruisseau de Bodeux. Les vallées du Roannay, de la Lienne, la haute Amblève, la haute Salm et le plateau de Bütgenbach présentent à l'heure actuelle des sols limono-caillouteux à charge de schiste et phyllade, qui s'avèrent assez aptes à l'agriculture. À suivre ces données, les deux monastères furent implantés dans un milieu particulièrement favorable de l'ensemble régional ardennais, situé en bordure des hauts plateaux fagnards.

Il est problématique de transférer des données hydrographiques, météorologiques ou pédologiques contemporaines sur d'autres époques historiques. L'archéologie du milieu montre que celui-ci évolue au fil du temps, sous l'influence de facteurs écologiques et sociaux. Dans quelle mesure les données présentées ci-dessus sont-elles valables pour le premier Moyen Âge ?

Les plus anciens documents cartographiques disponibles suggèrent que l'appropriation de l'espace et des ressources était profondément marquée par les conditions environnementales évoquées précédemment⁸⁵. L'habitat et les terres arables étaient situés sur les replats des fonds de vallée et des versants. Des prés de fauche s'étendaient en fond de vallée, alors que des landes et des sylvies couvraient l'essentiel des versants et des hauts plateaux, où se trouvaient

⁸³ Voir OZER, André, Microrelief et dessin parcellaire. Rideaux et « Ackerberge » dans la région de Stavelot, in : *Bulletin de la Société Géographique de Liège* 5 (1969), p. 111-20, ici p. 117-118.

⁸⁴ OZER, André, Pourquoi Remacle à Stavelot-Malmedy ? Explication géologique, in : POLFER, Michel (éd.), *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (V^e-IX^e siècle). Actes des 10^{es} Journées Lotharingiennes, 28-30 octobre 1998, Centre Universitaire de Luxembourg (PSH 117, Publications du CLUDEM, 16), Luxembourg : Imprimerie Linden, 2000, p. 339-340.*

⁸⁵ CHRISTIANS, Géographie (note 82), p. 40-42.

également des to
Pour les périodes
être reconstitués
et historiques.

Dans une étude
palynologie et de
Stavelot-Malmedy
les données issues
tion de la « forêt »
lequel nul autre o
Ce « cercle sacré »
l'acte qui rappor
de l'échec politici
de la forêt mona
près, des repères
chaussée [...]. E
(l'Amblève), des
geux, des tourbiè
des paysages arc
résultats d'étude
dominée par la sy

Plusieurs préc
enquête. D'une p
tique de 670, qui
viennent d'être m
ries du début du m
Stavelot-Malmed
relever davantage
de critique porte
en termes paysag
et les hauts plate
à une exploitation
similaire s'appliq
proviennent pour
plateaux et de que
plus propices à l'
des assemblages

⁸⁶ NOËL, Moines et

⁸⁷ Voir SCHROEDER,

⁸⁸ NOËL, Moines et

⁸⁹ Voir dans ce volu

accentuées des versants⁸³. Au
étaient installés les monastères
(694 m) et sa prolongation vers
imperméables et à faible pente,
ologique de la région, dominé par

s est renforcé par le substrat
le géographe André Ozer que
pande de poudingue, une roche
des sols riches en carbonates,
exceptionnelle en Ardenne : le
it que quelques kilomètres de
eure actuelle, cette dépression
peu aptes à charge schisto-gré-
vallée du ruisseau de Bodeux.
Amblève, la haute Salm et le
nelle des sols limono-caillou-
nt assez aptes à l'agriculture.
ent implantés dans un milieu
al ardennais, situé en bordure

hydrographiques, météorolo-
res époques historiques. L'ar-
fil du temps, sous l'influence
mesure les données présentées
en Âge?

sponsibles suggèrent que l'ap-
fondément marquée par les
nment⁸⁵. L'habitat et les terres
e vallée et des versants. Des
ors que des landes et des syl-
ts plateaux, où se trouvaient

Rideaux et « Ackerberge » dans
Géographie de Liège 5 (1969),

ly? Explication géologique, in :
*Entre Meuse et Moselle et la fonda-
s 10^{es} Journées Lotharingiennes,
bourg* (PSH 117, Publications du
000, p. 339-340.

également des tourbières. Ces données ne remontent toutefois qu'au XVIII^e siècle. Pour les périodes antérieures, l'implantation de l'habitat et les paysages doivent être reconstitués à l'aide d'études archéologiques, paléoenvironnementales et historiques.

Dans une étude pionnière, René Noël a proposé une analyse croisée de la palynologie et des documents diplomatiques liés à la fondation de l'abbaye de Stavelot-Malmedy⁸⁶. L'historien namurois montrait alors la convergence entre les données issues de pollens fossiles et la végétation décrite dans la délimitation de la « forêt monastique », un espace de douze mille pas à la ronde dans lequel nul autre que les moines ne pourrait édifier de demeure ou prendre gîte. Ce « cercle sacré » fut réduit en 670, afin d'échapper à la pression du peuple dit l'acte qui rapporte cette mesure, mais plus probablement comme conséquence de l'échec politique de Grimoald⁸⁷. Dans la confirmation de cet acte, les limites de la forêt monastique furent mises par écrit. « Ce sont, à deux exceptions près, des repères naturels. D'abord une croupe de haut plateau et un tronçon de chaussée [...]. Ensuite, et surtout, des sources et des points d'eau, une rivière (l'Amblève), des ruisseaux et des confluent; par endroits, des fourrés marécageux, des tourbières et des massifs d'arbres »⁸⁸. Ces indices de la composition des paysages ardennais mérovingiens sont en parfaite concordance avec les résultats d'études palynologiques : l'Ardenne mérovingienne était largement dominée par la sylve, les fourrés et tourbières.

Plusieurs précautions doivent cependant être prises pour apprécier cette enquête. D'une part, le diplôme de fondation et la révision de la forêt monastique de 670, qui formaient le cœur documentaire de l'analyse de René Noël, viennent d'être mis en question par Josiane Barbier⁸⁹. Il pourrait s'agir de forgeries du début du IX^e siècle. Dans ce cas, la description de la forêt monastique de Stavelot-Malmedy se rapporterait à cette période et le « cercle sacré » pourrait relever davantage de la revendication que de l'acquis juridique. Un second point de critique porte sur la représentativité de la description livrée par le diplôme en termes paysagers. La limite passe essentiellement par les fonds de vallée et les hauts plateaux. Rien n'exclut toutefois l'existence de zones soumises à une exploitation plus intensive à l'intérieur de ce territoire. Une remarque similaire s'applique aux données palynologiques. Les prélèvements de pollens proviennent pour l'essentiel de tourbières localisées, elles aussi, sur les hauts plateaux et de quelques fonds de vallées humides. Il est évident que les zones plus propices à l'implantation de l'habitat et à la céréaliculture présenteraient des assemblages polliniques différents. Ainsi, des prélèvements de pollens

⁸⁶ NOËL, Moines et nature sauvage (note 1).

⁸⁷ Voir SCHROEDER, *Les hommes et la terre* (note 48), p. 23.

⁸⁸ NOËL, Moines et nature sauvage (note 1), p. 586-587.

⁸⁹ Voir dans ce volume, p. 195-222.

effectués à Theux – à une vingtaine de kilomètres au nord de Stavelot – lors de la fouille de l'église des saints Hermès et Alexandre, indiquent qu'au VII^e siècle, des prés humides et des champs s'étendaient à proximité du site, alors que la sylvie devait s'étendre autour de ce noyau de paysage ouvert⁹⁰. Il est probable qu'un tel schéma de peuplement fut habituel en Ardenne au haut Moyen Âge : l'habitat et les terres arables étaient localisés sur des sites favorables – tête de vallée, replat de versant ou de fond de vallée – alors que les hauts plateaux et les versants les plus abrupts des vallées étaient couverts de landes et de sylvies. Ces espaces n'étaient pas inexploités pour autant. La documentation carolingienne de Stavelot-Malmédy permet en effet de montrer que les moines participaient à l'appropriation de ces ressources.

Un diplôme de Louis le Pieux montre que les sylvies ardennaises étaient exploitées de manière extensive par les moines⁹¹. D'après cet acte daté de 827, l'abbé entra en conflit avec l'*actor fiscali* de Theux au sujet des droits d'usage dans une sylvie située dans la retombée du plateau de la Fagne de Spa, à une dizaine de kilomètres du monastère⁹². L'abbé utilisait les diplômes de fondation et de 670 afin d'appuyer ses revendications sur la sylvie – elle aurait fait partie du *forestum* octroyé à Remacle – alors que l'administrateur du domaine royal référéait au droit coutumier de la *familia* placée sous sa responsabilité. Louis le Pieux trancha le conflit en établissant que les droits d'usage – pâture, païsson, prélèvement de bois, pêche – seraient partagés, mais que personne ne pourrait défricher ou établir des habitations dans cette sylvie. Cet exemple montre que des sylvies de plateaux éloignées de la vallée où était implanté le centre monastique étaient intégrées à l'économie des moines de Stavelot à l'époque carolingienne. Leur *familia* y exerçait des droits d'usage, comme espace de pâture et de prélèvement de bois. Des diplômes conservés ou produits par les moines leur permettaient d'affirmer leur maîtrise de ces ressources sylvestres en les légitimant par référence à l'autorité royale et à leur *forestum*.

⁹⁰ BERTHOLET, Paul et HOFFSUMMER, Patrick, *L'église-halle des saints Hermès et Alexandre à Theux. Histoire et archéologie d'un édifice singulier*, Dison : G. Lelotte, 1986, p. 300 (rapport palynologique par André-Valentin MUNAUT).

⁹¹ HALKIN, Joseph et ROLAND, Charles-Gustave (éd.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy* (Commission royale d'histoire. Publications in-quarto, 36), t. 1, Bruxelles : Kiessling, 1909, n° 29, p. 73-75. Voir WICKHAM, Chris, *European forests in the early Middle Ages : landscape and land clearance*, in : *L'ambiente vegetale nell'alto medioevo* (note 9), p. 479-548, ici p. 512, et mon analyse de ce document ici-même, p. 163-191, voir p. 170-171 et 180-183.

⁹² *Recueil des chartes* (note 91), p. 74 : *Cummemoratus Audo abbas per priscorum regum Franchorum donationis precepta necnon et familia memorati fiscali nostri ac actores ejusdem propter antiquam consuetudinem suas oportunitates et commoditates in eadem silva communiter habere debeant.*

Le monastère de...
proximité du co...
géologique et,
s'étend une dépr...
Gerolstein⁹⁴. Le...
l'archéologie qu...
avant l'implant...
Prüm s'élève, ap...
du Schneifel, co...
inférieur⁹⁶. Tou...
l'agriculture du...
l'objet d'une ex...

Au début du IX^e...
cet espace dans...
s'étendait sur les...
les vallées de l'O...
conflit portant su...
men en avaient...
conflit entre l'ac...
le Pieux envoya...

⁹³ Voir ISPHORDING, *Die Urkunden bis zum Tode Karls des Großen in der Rheinlande*, t. 1, Bonn, 1898, p. 100.

⁹⁴ PRICK et OZER, *Die Urkunden des Klosters Prüm*, Bonn, 1909, p. 100.

⁹⁵ ISPHORDING, *Die Urkunden bis zum Tode Karls des Großen in der Rheinlande*, t. 1, Bonn, 1898, p. 100.

⁹⁶ PRICK et OZER, *Die Urkunden des Klosters Prüm*, Bonn, 1909, p. 100.

⁹⁷ Voir à ce sujet t. 1, p. 100.

⁹⁸ Voir ISPHORDING, *Die Urkunden bis zum Tode Karls des Großen in der Rheinlande*, t. 1, Bonn, 1898, p. 100.

⁹⁹ BEYER, Heinrich, *Die Urkunden des Klosters Prüm*, Bonn, 1909, p. 100. *Regierungsbezirk Prüm* (Von den ältesten Urkunden bis zum Tode Karls des Großen), p. 57 : *Monachi Prümensis retuleruntque quod dixerunt etiam aliquam partem silvae in eadem p. 249-250.*

¹⁰⁰ *Urkundenbuch des Klosters Prüm*, Bonn, 1909, p. 100. *trum nomine Audo pagenses scilicet ille secundum quod nostri ser...*

au nord de Stavelot – lors de
re, indiquent qu'au VII^e siècle,
proximité du site, alors que la
usage ouvert⁹⁰. Il est probable
ardenne au haut Moyen Âge :
des sites favorables – tête de
s que les hauts plateaux et les
rts de landes et de sylvies. Ces
documentation carolingienne
que les moines participaient

es ardennaises étaient exploi-
s cet acte daté de 827, l'abbé
t des droits d'usage dans une
gne de Spa, à une dizaine de
ômes de fondation et de 670
e aurait fait partie du *forestum*
domaine royal référerait au droit
bilité. Louis le Pieux trancha
pâture, païsson, prélèvement
onne ne pourrait défricher ou
ple montre que des sylvies de
le centre monastique étaient
époque carolingienne. Leur
e de pâture et de prélèvement
les moines leur permettaient
es en les légitimant par référé-

ise-halle des saints Hermès et
ce singulier, Dison : G. Lelotte,
atin MUNAUT).

Recueil des chartes de l'abbaye
Publications in-quarto, 36), t. 1,
EKHAM, Chris, European forests
rance, in : *L'ambiente vegetale*
et mon analyse de ce document

us Audo abbas per priscorum
familia memorati fisci nostri ac
oportunitates et commoditates

3.2. Prüm

Le monastère de Prüm a été bâti dans la plaine alluviale de la rivière Prüm, à proximité du cours d'eau⁹³. L'établissement se situe près d'une zone de contact géologique et, par conséquent, de milieux diversifiés. À l'est du monastère s'étend une dépression calcaire qui participe du synclinal de Prüm – Hillesheim – Gerolstein⁹⁴. Les conditions y sont globalement favorables à l'agriculture et tant l'archéologie que l'histoire du peuplement montrent que cette zone fut occupée avant l'implantation du monastère⁹⁵. À quelques kilomètres au nord-ouest de Prüm s'élève, après une calme succession de vallées et de promontoires, la crête du Schneifel, constituée par un affleurement de quartzites et de grès du dévonien inférieur⁹⁶. Tout comme les Hautes Fagnes, cette zone est moins favorable à l'agriculture du fait de son altitude, de la qualité du sol et du relief; elle faisait l'objet d'une exploitation moins intensive que l'Eifel calcaire⁹⁷.

Au début du IX^e siècle, les moines de Prüm exerçaient toutefois un contrôle sur cet espace dans le cadre d'une entité territoriale nommée *waldus*⁹⁸. Ce dernier s'étendait sur les hauts plateaux schisteux situés à proximité du monastère, entre les vallées de l'Our et de la Prüm, y compris la crête du Schneifel (Figure 1). Un conflit portant sur le *waldus* éclata en 816 car des *servi* relevant du fisc de Thommen en avaient « occupé » une partie injustement⁹⁹. Tout comme dans le cas du conflit entre l'administrateur du domaine de Theux et l'abbé de Stavelot, Louis le Pieux envoya des *missi*, qui enquêtèrent sur place¹⁰⁰. Le *waldus* fut confirmé

⁹³ Voir ISPHORDING, Bernd, *Prüm : Studien zur Geschichte der Abtei von ihrer Gründung bis zum Tod Kaiser Lothars I. (721-855)* (Quellen und Abhandlungen zur mittelrheinischen Kirchengeschichte, 116), Mainz : Verlag der Gesellschaft für Mittelrheinische Kirchengeschichte, 2005, p. 1-28.

⁹⁴ PRICK et OZER, Les paysages physiques de l'Ardenne (note 74), p. 43.

⁹⁵ ISPHORDING, *Prüm* (note 93), p. 4-15.

⁹⁶ PRICK et OZER, Les paysages physiques de l'Ardenne (note 74), p. 43.

⁹⁷ Voir à ce sujet ma contribution dans le présent volume, p. 179-183.

⁹⁸ Voir ISPHORDING, *Prüm* (note 93), p. 17-20.

⁹⁹ BEYER, Heinrich (éd.), *Urkundenbuch zur Geschichte der, jetzt die Preussischen Regierungsbezirke Coblenz und Trier, bildenden mittelrheinischen Territorien*, t. 1 (Von den ältesten Zeiten bis zum Jahre 1169), Coblenz : J. Hölscher, 1860, n° 51, p. 57 : *Monachi ex monasterio quod Prumia vocatur [...] adierunt serenitatem nostram retuleruntque qualiter inter ceteras donationes quendam waldum ibidem confirmasset. Dixerunt etiam quod de eodem waldo servi nostri ex fisco nostro qui vocatur Tumbas aliquam partem contra justiciam occupassent*. Voir ISPHORDING, *Prüm* (note 93), p. 249-250.

¹⁰⁰ *Urkundenbuch* (note 99), n° 51, p. 57 : *Nos quoque hec audientes ilico missum nostrum nomine Adalbertum siniscalcum videlicet nostrum qui hoc per veraces homines pagenses scilicet loci illius diligenter inquireret utrum ita esset an non misimus. At ille secundum quod illi iniunxeramus diligentissimam adhibens inquisitionem reperit quod nostri servi aliquam partem ipsius waldi injuste ad partem nostram tenuissent*.

à Prüm et ses limites consignées dans un diplôme¹⁰¹. Si l'acte est moins explicite que dans le cas de Theux, il est probable que le *waldus* – qui trouve un équivalent dans le latin *gualdus* et l'allemand *Wald* – est un équivalent de « forêt »¹⁰². Il est vraisemblable qu'il s'agissait d'un espace clairement délimité dans lequel les droits d'usage et d'appropriation de certaines ressources « sauvages » étaient réservés aux moines. Les paysages du *waldus* étaient probablement à dominante sylvestre, bien que d'autres formes paysagères, y compris des champs et des habitations, devaient être implantés dans un territoire aussi vaste.

3.3. Andage/Saint-Hubert

Le monastère d'Andage a été implanté en Ardenne, dans une vallée à proximité de sources et de cours d'eau¹⁰³. Au IX^e siècle, époque de rédaction du livre premier des Miracles de Saint-Hubert, ces ressources hydrauliques étaient directement mobilisées pour assurer l'approvisionnement de la communauté et, probablement, entretenir des prés de fauche¹⁰⁴. Le monastère fut établi dans la partie septentrionale de la dorsale ardennaise, une zone au relief mollement ondulé, présentant des sols limoneux, assez profonds, peu caillouteux et secs, propices à la céréaliculture¹⁰⁵. Au nord du site s'élève le plateau de Saint-Hubert (589 m), un plateau sommital présentant un substrat géologique et des sols hydromorphes de moindre qualité (Voir figure). Le relief parfois accidenté des versants, les conditions climatiques locales, la faible déclivité et l'imperméabilité du plateau sommital contribuent à rendre cette zone moins apte à la céréaliculture et au peuplement. Des prélèvements palynologiques effectués dans les tourbières locales montrent que cet espace était largement boisé avant le Moyen Âge central¹⁰⁶.

À l'instar de ce que nous avons observé pour Stavelot et Prüm, les sources narratives de Saint-Hubert suggèrent que les moines élevaient des revendications

¹⁰¹ *Urkundenbuch* (note 99), n° 51, p. 57 : *Sed dum hec nobis relata forent ut merces parentum nostrorum inviolabiliter conservaretur misimus alium missum nostrum Witharium scilicet, ut ipse predictum waldum per latis signisque certis designaret et partem exinde predicti monasterii reverstiret quod ita et fecit*. Une représentation cartographique est donnée en annexe à FORST, Hermann, Die territoriale Entwicklung des Fürstentums Prüm, in : *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst* 20 (1901), p. 251-288.

¹⁰² Sur ces problématiques, voir WICKHAM, *European forests* (note 91).

¹⁰³ Les remarques liées à la géographie, la sitologie et aux structures paysagères sont inspirées de CHRISTIANS, *Géographie* (note 82), p. 33-53. Une analyse plus développée de l'environnement de Saint-Hubert a été proposée dans SCHROEDER, *Organiser et représenter* (note 30), p. 711-746.

¹⁰⁴ SCHROEDER, *Organiser et représenter* (note 30), p. 721.

¹⁰⁵ CHRISTIANS, *Géographie* (note 82), p. 33-37, et SCHROEDER, *Organiser et représenter* (note 30), p. 714-720.

¹⁰⁶ SCHROEDER, *Organiser et représenter* (note 30), p. 719.

sur cet espace sy
Cantatorium, un
porte que Bovon
l'abbé Wirède en
détruisit des essai
les pêcheurs du m
L'abbé réagit en

Ce conflit autou
neuf kilomètres sé
l'espace séparant
les finages de Lon
progressivement
sur un éperon roc
retombée du hau
principales caract
anciens dont on d
était boisée ou co
ouest porte le nom
Mirwart) et la par
tions suggèrent qu
sylves relevant en
Le *Cantatorium* ap
avoir évoqué la fo

¹⁰⁷ HANQUET, Karl (de la Commission
93, p. 240 : *Anno
Mirvoldensis, qui
et Wiredum insur
erant ecclesie, vas
piscatores quoque
et in castro custo*

¹⁰⁸ Dans le contexte a
lande ou la sylvie p
longue. Voir SCHRO
Âge au XIX^e siècle.
*et féodalités. Les n
et moderne. Actes
12 et 13 octobre 2
2014, p. 101-116.*

¹⁰⁹ *La chronique de S
et auctores cum W
ecclesia hec, ex au
injustos perversore*

me¹⁰¹. Si l'acte est moins explicite
e *waldus* – qui trouve un équivalent
un équivalent de « forêt »¹⁰². Il est
airement délimité dans lequel les
s ressources « sauvages » étaient
étaient probablement à dominante
res, y compris des champs et des
territoire aussi vaste.

-Hubert

denne, dans une vallée à proximité
poque de rédaction du livre premier
hydrauliques étaient directement
t de la communauté et, probable-
monastère fut établi dans la partie
zone au relief mollement ondulé,
peu caillouteux et secs, propices
plateau de Saint-Hubert (589 m),
ologique et des sols hydromorphes
parfois accidenté des versants, les
vité et l'imperméabilité du plateau
as apte à la céréaliculture et au peu-
effectués dans les tourbières locales
é avant le Moyen Âge central¹⁰⁶.

pour Stavelot et Prüm, les sources
noines élevaient des revendications

*um hec nobis relata forent ut merces
etur misimus alium missum nostrum
per latīs signisque certis designaret
a quod ita et fecit.* Une représentation
Hermann. Die territoriale Entwicklung
tschrift für Geschichte und Kunst 20

ean forests (note 91).

gie et aux structures paysagères sont
p. 33-53. Une analyse plus développée
posée dans SCHROEDER, Organiser et

, p. 721.

SCHROEDER, Organiser et représenter

, p. 719.

sur cet espace sylvestre et qu'ils le faisaient exploiter par leurs dépendants. Le
Cantatorium, une chronique rédigée à Saint-Hubert au début du XII^e siècle rap-
porte que Bovon, châtelain de Mirwart et avoué de l'abbaye, se révolta contre
l'abbé Wirède en 1103¹⁰⁷. Il s'empara, avec violence, des « revenus de la sylve »,
détruisit des essarts¹⁰⁸ qui avaient été faits sans son consentement et emprisonna
les pêcheurs du monastère chargés d'aller prendre du poisson dans la Lomme.
L'abbé réagit en cherchant à faire excommunier Bovon¹⁰⁹.

Ce conflit autour de droits d'usages peut être replacé dans son contexte spatial :
neuf kilomètres séparent le château de Mirwart du monastère. Lorsqu'on parcourt
l'espace séparant ces deux sites en partant de Saint-Hubert, on traverse d'abord
les finages de Lorcy et Arville. Au nord-ouest de cette localité, le relief s'élève
progressivement pour s'abaisser ensuite vers la vallée de la Lomme où trônait,
sur un éperon rocheux, le château de Mirwart. Cette zone intermédiaire est une
retombée du haut plateau qui s'étend au nord de Saint-Hubert et partage ses
principales caractéristiques environnementales. Les documents cartographiques
anciens dont on dispose, ainsi que la toponymie locale suggèrent que cette zone
était boisée ou couverte de landes (toponymes en -sart, -bois, etc). La partie
ouest porte le nom de Bois de Saint-Michel (d'après le prieur Saint-Michel de
Mirwart) et la partie est est désignée comme Bois de Saint-Hubert. Ces indica-
tions suggèrent que l'espace séparant Mirwart de Saint-Hubert était couvert de
sylves relevant en partie du monastère et de la seigneurie châtelaine de l'avoué.
Le *Cantatorium* apporte un indice de poids soutenant cette interprétation : après
avoir évoqué la fondation de l'abbaye en reprenant les chapitres 12 à 16 de la

¹⁰⁷HANQUET, Karl (éd.), *La chronique de Saint-Hubert, dite Cantatorium* (Publications
de la Commission royale d'histoire, in-quarto), Bruxelles : Kiessling et Cie, 1906, c.
93, p. 240 : *Anno autem Incarnati Verbi millesimo centesimo tertio, Bovo castellanus
Mirvoldensis, qui videbatur in talibus amicissimus mense amicis, adversum ecclesiam
et Wire dum insurrexit. Nam violenter pervasis quibusque reditibus silve, qui eatenus
erant ecclesie, vastatis etiam sartis rusticorum, eo quod illa sine suo permissu fecissent,
piscatores quoque ecclesiasticos ad Lummam transmissos, missis apparitoribus cepit,
et in castro custodie mancipavit.*

¹⁰⁸Dans le contexte ardennais, ce mot désigne des cultures itinérantes aménagées dans la
lande ou la sylve pour un an ou deux et ensuite laissées en friche pendant une période
longue. Voir SCHROEDER, Nicolas, Les cultures temporaires en Ardenne belge du Moyen
Âge au XIX^e siècle, in : VIADER, Roland et RENDU, Christine (éd.), *Cultures temporaires
et féodalités. Les rotations culturales et l'appropriation du sol dans l'Europe médiévale
et moderne. Actes des 34^{es} Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran,
12 et 13 octobre 2012* (Flaran, 34), Toulouse : Presses universitaires Mirail-Toulouse,
2014, p. 101-116, ici p. 105-106.

¹⁰⁹*La chronique de Saint-Hubert* (note 107), c. 93, p. 240 : *Hujus injurie et incitatores
et auctores cum Wire dus ex consultu fratrum excommunicare fecisset – habet enim
ecclesia hec, ex auctoritate apostolice sedis, legitimam potestatem excommunicando
injustos pervasores sui cujusque juris.*

Vita Beregisi, l'auteur donne les limites du territoire attribué par Pépin à Béréglise (*finis donationis*)¹¹⁰. Leur reconstitution montre qu'elles passaient précisément dans la zone forestière située entre Mirwart et Arville¹¹¹. Ce territoire est décrit pour la première fois dans le *Cantatorium* et repris dans une fausse charte de fondation rédigée à partir de ce document¹¹². Vues sous cet angle, les attaques de l'avoué contre l'exercice de droits d'usage des dépendants du monastère dans la sylve apparaissent comme une forme de contestation de l'espace de domination hubertin.

3.4. Interprétation : monastères, milieux et appropriation de la sylve

Malgré leurs spécificités, les exemples développés ci-dessus présentent des similarités importantes, tant du point de vue des conditions topographiques que des formes de contrôle de l'espace et des ressources sylvestres exercées par les moines. Les monastères furent installés à proximité immédiate d'un ou de plusieurs cours d'eau, dans une vallée principale. Ils ont en commun d'être localisés à la jonction d'ensembles paysagers contrastés, combinant dans un rayon de cinq kilomètres des terres adaptées aux activités agricoles et des hauts plateaux typiques de la région, avec leurs tourbières, landes et sylvies. Stavelot et Malmedy sont situés sur une étroite et longue bande de poudingue, alors que les Hautes-Fagnes et la Fagne de Spa se dressent au nord des deux monastères ; à l'est de Prüm s'étend une dépression calcaire fertile, alors que la crête de la Schneifel n'est qu'à quelques kilomètres au nord du site ; Saint-Hubert est situé dans la partie septentrionale de la dorsale ardennaise avec ses sols limoneux peu caillouteux secs, une des parties les plus fertiles du massif, alors qu'au nord s'élève le plateau de Saint-Hubert. On remarquera que ces implantations d'établissements bénédictins situés en basse montagne ne manquent pas de rappeler celles que l'on rencontre dans d'autres ensembles régionaux. Ainsi, la typologie des établissements monastiques dressée par Anne-Marie Helvétius

¹¹⁰ *La chronique de Saint-Hubert* (note 107), c. 1, p. 3-4 : *Pipinus cum comitatu curialium suorum venit ad locum invente celitus carte. Ibi facta legali donatione et rata coram principibus suis astipulatione, locum ipsum perpetuo habendum Beregiso donavit, et perlustratis finibus ejusdem donationis certas metas per subnotata confinia disternavit : ad meridianam plagam inter divisiones, ad orientalem plagam Mollem Campellum, ad aquilonem inter Campilonem et Halletum, ferreum montem, inter Nasaniam et Awanam, Tabule fontanam, ad occidentem rupem Sulmoniensem et fluvium Lunnam.*

¹¹¹ SCHROEDER, Organiser et représenter (note 30), p. 718.

¹¹² DESPY, George, Le diplôme de Pépin II du 3 novembre 687 pour l'abbaye de Saint-Hubert est-il vrai ou faux ?, in : *Hommage au professeur Paul Bonenfant (1899-1965). Études d'histoire médiévale dédiées à sa mémoire*, Wetteren : Universa, 1965, p. 1-17.

pour le Hainaut révèle d

rivières et de sylvies de p

Les communautés mo

entourant leur monastère

sur les seigneuries doma

zones les plus fertiles¹¹⁴.

que les sylvies de hauts pla

l'objet d'une appropriati

dépendants du monastère

des entités territoriales te

(Prüm) permettaient aux

sources. Le roi était comp

de ses propres domaines.

descriptions basées sur la

cuits » entourant un cent

ou dans la production hagi

l'incorporation *in extensa*

participait à l'affirmation

de ces zones de contrôle q

les deux premiers cas étu

propriété que des *droits a*

moines¹¹⁷. Trois siècles p

question de droits d'usage

¹¹³ HELVÉTIUS, Anne-Marie, *Hainaut au Moyen Âge* (1981).

¹¹⁴ Pour Stavelot-Malmedy, *Grundherrschaften des 11. Jahrhunderts in der Gegend von Stavelot-Malmedy* (1977), (C. SCHROEDER, *Les hommes et le territoire*, p. 57), C. KUCHENBUCH, *Die Grundherrschaften im Hainaut* (1977), (C. SCHROEDER, *Les hommes et le territoire*, p. 57), C. KUCHENBUCH, *Die Grundherrschaften im Hainaut* (1977), (C. SCHROEDER, *Les hommes et le territoire*, p. 57).

¹¹⁵ LAUWERS, Michel, De l'impact spatial du féodalisme, in : *Le féodalisme en Belgique* (1981), p. 338, ici p. 325-326.

¹¹⁶ Voir également, pour les rivières de Lobbes, décrite dans *Le Hainaut médiéval* (1981), p. 63-64.

¹¹⁷ Sur les enjeux de cette imagerie du monde romain. *Anthropologie de l'université de Coimbra*, p. 1-17.

attribué par Pépin à Béréglise
elles passaient précisément
le¹¹¹. Ce territoire est décrit
dans une fausse charte de
sous cet angle, les attaques
dépendants du monastère
contestation de l'espace de

appropriation de la sylve
s ci-dessus présentent des
conditions topographiques
sources sylvestres exercées
proximité immédiate d'un ou
e. Ils ont en commun d'être
strastés, combinant dans un
tivités agricoles et des hauts
s, landes et sylves. Stavelot
de de poudingue, alors que
nord des deux monastères ;
île, alors que la crête de la
site ; Saint-Hubert est situé
ise avec ses sols limoneux
les du massif, alors qu'au
uera que ces implantations
tagne ne manquent pas de
embles régionaux. Ainsi, la
par Anne-Marie Helvétius

*ipinus cum comitatu curialium
egali donatione et rata coram
abendum Beregiso donavit, et
r subnotata confinia distermi-
talem plagam Mollem Campel-
um montem, inter Nasaniam et
oniensem et fluvium Lunnam.*

87 pour l'abbaye de Saint-Hu-
Paul Bonenfant (1899-1965).
eren : Universa, 1965, p. 1-17.

pour le Hainaut révèle des sites de fond de vallée, à proximité immédiate de rivières et de sylves de plateaux¹¹³.

Les communautés monastiques exerçaient un certain contrôle sur l'espace entourant leur monastère. L'historiographie s'est traditionnellement focalisée sur les seigneuries domaniales, centrées sur la production céréalière dans les zones les plus fertiles¹¹⁴. Les exemples développés ci-dessus montrent toutefois que les sylves de hauts plateaux typiques de l'Ardenne-Eifel faisaient également l'objet d'une appropriation par le biais de l'exercice de droits d'usage par les dépendants du monastère (païsson, coupe du bois, etc). Au début du IX^e siècle, des entités territoriales telles que le *forestum* (Stavelot-Malmedy) ou le *waldus* (Prüm) permettaient aux moines de justifier leurs revendications sur ces ressources. Le roi était compétent en cas d'abus, y compris par les administrateurs de ses propres domaines. Ces espaces clairement délimités faisaient l'objet de descriptions basées sur la déambulation. Michel Lauwers a observé que des « circuits » entourant un centre monastique sont souvent décrits dans des diplômes ou dans la production hagiographique émanant des monastères¹¹⁵. La mention ou l'incorporation *in extenso* des descriptions de ces territoires dans ces documents participait à l'affirmation et à la consolidation symbolique, juridique et pratique de ces zones de contrôle qui évoluèrent fréquemment en aire d'immunité¹¹⁶. Dans les deux premiers cas étudiés ci-dessus, les documents n'évoquent pas tant la *propriété* que des *droits d'usage, d'appropriation* ou *d'occupation* relevant des moines¹¹⁷. Trois siècles plus tard, dans le cas de Saint-Hubert, il est toujours question de droits d'usage, mais le concept de *finis donationis* pourrait signaler

¹¹³ HELVÉTIUS, Anne-Marie, *Abbayes, évêques et laïques. Une politique du pouvoir en Hainaut au Moyen Âge (VII^e-XI^e siècle)*, Bruxelles : Crédit communal, 1994, p. 145.

¹¹⁴ Pour Stavelot-Malmedy, voir LINCK, Eberhard, *Sozialer Wandel in klösterlichen Grundherrschaften des 11. bis 13. Jahrhunderts. Studien zu den familiae von Gembloux, Stablo-Malmedy und St. Trond* (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 57), Göttingen : Vandenhoeck und Ruprecht, 1979, p. 88-115, et SCHROEDER, *Les hommes et la terre* (note 48), p. 235-293. Pour Prüm, entre-autres : KUCHENBUCH, Ludolf, *Bäuerliche Gesellschaft und Klosterherrschaft im 9. Jahrhundert. Studien zur Sozialstruktur der Familia der Abtei Prüm* (Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte. Beihefte, 66), Wiesbaden : Steiner, 1978.

¹¹⁵ LAUWERS, Michel, De l'*incastellamento* à l'*inecclesiamento*. Monachisme et logiques spatiales du féodalisme, in : LAUWERS, Michel *et alii* (éd.), *Cluny, les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 315-338, ici p. 325-326.

¹¹⁶ Voir également, pour les régions qui retiennent notre attention, l'*ambitus* ou *precincta* de Lobbes, décrite dans un diplôme d'Otton III : MGH DD O II et III, t. 2, n° 53, p. 63-64.

¹¹⁷ Sur les enjeux de cette importante nuance, voir CHOUQUER, Gérard, *La Terre dans le monde romain. Anthropologie, droit, géographie* (Collection d'archéogéographie de l'université de Coimbra), Paris : Éditions Errance, 2010, p. 83-92.

une conception plus affirmée du *foncier*. Par ailleurs, au début du XII^e siècle, la réponse apportée à la contestation des droits monastiques n'était plus le recours à l'autorité royale, mais l'excommunication. Cette évolution signale la transformation des rapports de pouvoir et du contexte socio-politique général en Lotharingie au cours du Moyen Âge central.

4. Conclusions : imaginaire, matérialité et appropriation sociale des « paysages monastiques »

Dans quelle mesure les approches « culturelle » et « matérielle » développées ci-dessus peuvent-elles être combinées ? Nous avons vu que les récits de fondation monastique écrits au X^e siècle reposent largement sur un imaginaire et des motifs littéraires, ce qui les exclut comme documents renseignant sur les « réalités » matérielles. Pour autant, doit-on s'inscrire dans un basculement purement « culturaliste » séparant radicalement le discours et l'imaginaire des lieux et des paysages de leur matérialité ? Je considérerai ici, à la suite des travaux mentionnés dans la première partie de l'article, qu'*occuper* ou *évoquer* le paysage revient toujours potentiellement à *agir sur* et *référer* à un imaginaire et une matérialité. Définir le paysage dans cette perspective inclusive revient à évacuer la question de la correspondance plus ou moins grande entre le « discours » et son « référent », selon l'axe du « vrai » et du « faux ». Ce qui importe sont les « accroches » entre l'*objet* et l'*imaginaire* paysage, qui interviennent à des niveaux divers dans l'appropriation sociale du milieu. Dans cette perspective, au-delà du constat de décalage entre la « matérialité » des sites monastiques et leurs descriptions « idéelles », d'importantes correspondances peuvent être mises en évidence.

La fondation des monastères dans le massif de l'Ardenne-Eifel à proximité de certains de ses hauts plateaux typiques n'apparaît pas comme un choix « neutre ». Il tient compte des caractéristiques particulières de la région, qui pouvaient être appréhendées tant par l'expérience directe que par l'imaginaire régional. En effet, de Jules César à Egbert de Liège, en passant par Venance Fortunat, les descriptions littéraires de l'Ardenne présentent celle-ci comme une terre boisée, regorgeant de gibier, isolée et peu hospitalière¹¹⁸. Bien que les

¹¹⁸ Voir les extraits rassemblés par NOËL, René, Deux grandes forêts du nord de la Gaule franque : La *Silva Arduenna* et la *Carbonaria*, in : ROUCHE, Michel (éd.), *Clovis, histoire et mémoire. Actes du Colloque International d'Histoire de Reims, du 19 au 25 septembre 1996*, vol. 1, Paris : Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1997, p. 631-668, ici p. 658-663. On y ajoutera les extraits suivants de Venance Fortunat et Egbert de Liège :

Aut aestiva magis nemorum saltusque pererrans

monastères fu
probablement
avec ses spéci
région où pour
une approche
touriste, réside
vert » et « prof
personne ne so
perçue comme
« conservée »
de la région, a

Au X^e siècle
imaginaires «
développant. I
Une telle prés
titutionnelles.
suggèrent effe
zones appropri
certain contrôl
impliqué dans
monastères, ai
tection de terri
peut-être mêm
d'autres acteur
étaient certain
X^e siècle. Le mo

*cuspidè, rete p
Ardenna an Va
caede sagittif
REYDELLET, M
Belles Lettres
De sicca Arde
Ardenmam val
In pluviis here
Iudicio nostro
Nullus caroru
BABCOCK, Rob
Oaks medieva
livre I, vers 11
Rita, L'Arden
28 (1963), p. 4
¹¹⁹ On verra à ce p
la nature : Ch*

eurs, au début du XII^e siècle, monastiques n'était plus le on. Cette évolution signale la texte socio-politique général

et appropriation sociale ques »

t « matérielle » développées ons vu que les récits de fon- gement sur un imaginaire et cuments renseignant sur les scrire dans un basculement discours et l'imaginaire des légerai ici, à la suite des tra- e, qu'*occuper* ou *évoquer* le et *référer* à un imaginaire et ctive inclusive revient à éva- grande entre le « discours » faux ». Ce qui importe sont age, qui interviennent à des ie. Dans cette perspective, ité » des sites monastiques rrespondances peuvent être

Ardenne-Eifel à proximité arait pas comme un choix ticulières de la région, qui directe que par l'imaginaire e, en passant par Venance présentent celle-ci comme ospitalière¹¹⁸. Bien que les

des forêts du nord de la Gaule UCHÉ, Michel (éd.), *Clovis, l'Histoire de Reims, du 19 au* ité de Paris-Sorbonne, 1997, ivants de Venance Fortunat et

monastères fussent installés sur les terres les plus fertiles de la région et fort probablement dans des lieux déjà occupés antérieurement, l'Ardenne-Eifel, avec ses spécificités comme espace matériel *et* pensé, se présentait comme une région où pouvait être vécu l'imaginaire du « désert-forêt ». *Mutatis mutandis*, une approche similaire anime encore de nos jours le chasseur, le pêcheur ou le touriste, résidents urbains qui se rendent en Ardenne-Eifel pour se mettre « au vert » et « profiter de la nature sauvage »¹¹⁹. Dans ce discours, l'Ardenne – dont personne ne songerait pourtant à nier l'anthropisation plus que millénaire – est perçue comme un espace où la « nature » se révèle plus « présente » et mieux « conservée » qu'ailleurs. Cette perception est liée aux spécificités matérielles de la région, autant qu'à son imaginaire.

Au x^e siècle, les auteurs ottoniens décrivant l'Ardenne reproduisaient ces imaginaires « hagiographiques » et « régionaux » en s'en inspirant et en les développant. Dans leurs narrations, les *loci* sont isolés dans le *saltus* royal. Une telle présentation relevait *partiellement* de « réalités » matérielles et institutionnelles. Les études paléoenvironnementales et de géographie historique suggèrent effectivement que les hauts plateaux de l'Ardenne-Eifel étaient des zones appropriées de manière extensive sur lesquelles la royauté exerçait un certain contrôle. Les cas de Stavelot et Prüm montrent que le roi fut assurément impliqué dans le transfert de droits d'usages et de ressources sylvestres aux monastères, ainsi que leur défense en cas de conflit. L'établissement et la protection de territoires comme le *forestum* ou le *waldus* au IX^e siècle permettaient peut-être même d'accentuer artificiellement l'isolation des moines en excluant d'autres acteurs de l'exploitation des sylvies. Pour autant, les sites de fondation étaient certainement loin d'être aussi isolés que ne l'affirment les auteurs du x^e siècle. Le motif de l'isolement des *loci* dans le *saltus* est certainement alimenté

cuspidē, rete feras hinc ligat, inde necat ?

Ardenna an Vosagus cerui, caprae, heliis, uri

caede sagittifera silva fragore tonat ?

REYDELLET, Marc (éd.), *Venance Fortunat. Poèmes*, t. II (Livres v-viii), Paris : Les Belles Lettres, 1998, livre VII/IV, 17-20, p. 89.

De sicca Ardenna

Ardennam valles et cingunt ardua saxa,

In pluviis heret, nimio sub sole fatiscit ;

Iuditio nostro semper cultore careret,

Nullus carorum cupiat fieri incola terrae !

BABCOCK, Robert Gary (éd. et trad.), *Egbert of Liège. The well-laden ship* (Dumbarton Oaks medieval library, 25), Cambridge – Londres : Harvard university press, 2013, livre I, vers 1166-1169, p. 124-125. On consultera également avec profit : LEJEUNE, Rita, L'Ardenne dans la littérature médiévale, in : *Anciens pays et assemblées d'états* 28 (1963), p. 41-78.

¹¹⁹ On verra à ce propos l'intéressant ouvrage de BERNARDINA, Sergio dalla, *L'utopie de la nature : Chasseurs, écologistes et touristes*, Paris, Imago, 1996.

par l'imaginaire du « désert-forêt ». Il s'inscrit par ailleurs dans la construction de « géographies sacrées » qui trouvent dans le passé de la communauté une légitimation d'un certain ordre spatial et de l'appropriation monastique des ressources. De ce point de vue, le motif de l'isolement dans le *saltus* permet d'affirmer le soutien royal à la fondation et de masquer l'accaparement de ressources au profit de la communauté par la négation de l'existence d'occupants ou d'usagers avant l'arrivée du saint fondateur. Il n'a malheureusement pas été possible d'établir dans les études de cas si l'imaginaire du « désert-forêt » a influencé l'action monastique sur le paysage, au point de résulter dans des « aménagements de l'espace » relevant d'une « économie de l'imaginaire »¹²⁰. Par contre, la construction institutionnelle et idéologique des espaces de domination monastique a assurément eu des effets concrets sur les paysages ardennais, ce que montrent les exemples de gestion du *forestum* ou du *waldus*. Ces institutions autorisaient les moines à réguler l'accès à certaines sylves, ce qui leur permettait d'exercer un pouvoir sur leurs dépendants et contribuait à les distinguer socialement.

L'étude des relations complexes qu'entretiennent les milieux, les sociétés et leurs imaginaires reste un champ d'exploration vaste. Les quelques observations qui précèdent auront rempli leur objectif si elles ont pu montrer qu'un prisme intégrateur particulièrement fécond de ce point de vue est la problématique du pouvoir, de la distinction sociale et du contrôle de l'appropriation des ressources¹²¹.

¹²⁰ J'emprunte l'expression à DUCAPPE-LAMARRE, François, Une économie de l'imaginaire à l'œuvre : le cas de la réserve cynégétique d'Hesdin (Artois, XIII^e-XV^e siècles), in : CORVOL, Andrée (éd.), *Les forêts d'Occident du Moyen Âge à nos jours. Actes de XXIV^{es} Journées internationales de l'Abbaye de Flaran, 6-8 septembre 2002* (Flaran, 24), Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2004, p. 39-55, ici p. 41. Ce dernier l'emploie au sujet des parcs de chasse médiévaux.

¹²¹ Je suis redevable à Claire Billen, Alain Dierkens, Michel Margue et René Noël de plusieurs commentaires constructifs dont ils m'ont fait part suite à la présentation de ces recherches aux *Journées lotharingiennes*. Fabrice Guizard m'a transféré une version électronique de l'un de ses articles auquel je n'avais pas accès. Je dois la découverte des travaux de Tim Ingold à François Laperche. Jean-Pierre Devroey m'a, une fois de plus, fait l'amitié de relire et commenter une des dernières versions de ce texte. Je tiens à les remercier tous. María Mancilla García a lu et critiqué une première version de ce travail. À plus d'une reprise, elle m'a invité à défendre mes points de vue face à un*e lion*ne dans la savane. Je lui en suis plus reconnaissant que je ne pourrai jamais le dire.



Fig. 1

dans la construction
 de la communauté une
 iation monastique des
 dans le *saltus* permet
 l'accaparement de res-
 existence d'occupants
 malheureusement pas
 aire du « désert-forêt »
 nt de résulter dans des
 ie de l'imaginaire »¹²⁰.
 e des espaces de domi-
 ur les paysages arden-
um ou du *waldus*. Ces
 ertaines sylves, ce qui
 ts et contribuait à les

s milieux, les sociétés
 e. Les quelques obser-
 ont pu montrer qu'un
 e vue est la probléma-
 de l'appropriation des

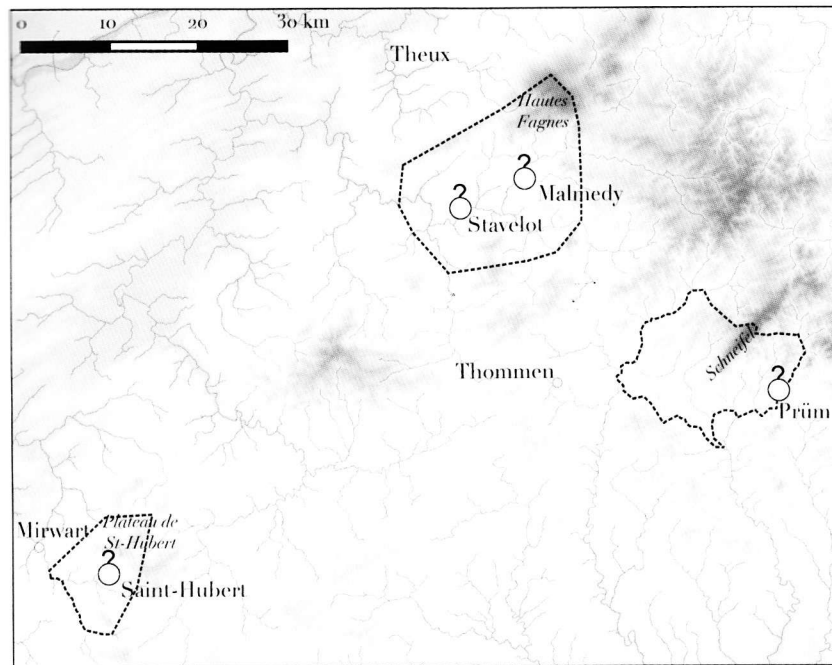


Fig. 1 Stavelot-Malmédy, Saint-Hubert et Prüm avec leurs "territoires sacrés" (*forestum, fines donationis, waldus*) © Nicolas Schroeder

ne économie de l'imagi-
 Artois, XIII^e-XV^e siècles),
 âge à nos jours. Actes de
 septembre 2002 (Flaran,
 55, ici p. 41. Ce dernier

Margue et René Noël de
 uite à la présentation de
 n'a transféré une version
 s. Je dois la découverte
 Devroey m'a, une fois
 versions de ce texte. Je
 ué une première version
 mes points de vue face à
 que je ne pourrai jamais